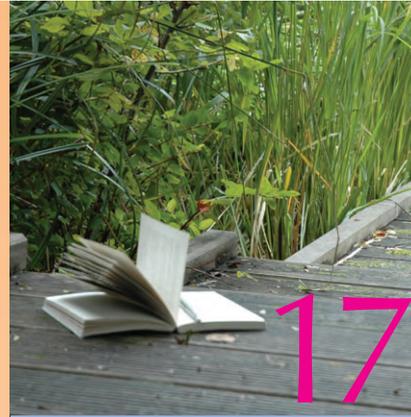




Primes à la rénovation et à l'embellissement de façades



Nouveaux logements sur le site Essegem



La Fureur de lire

Le développement durable... mais encore?



Jette
Info
n° 146

DOSSIER

7 à 9

En un peu plus d'un siècle, les modes de vie que nous avons tous adoptés, de ce côté de l'équateur, basés sur la consommation des ressources placées à portée de main, sont manifestement à l'origine de bouleversements majeurs aux répercussions déjà visibles. Si les scientifiques ne sont pas unanimes sur la part de responsabilité que peuvent avoir les activités humaines dans les changements climatiques, beaucoup de spécialistes s'accordent à dire que nous devons repenser la consommation telle que nous la vivons actuellement. Clivages Nord/Sud grandissants, détérioration de l'environnement, raréfaction des ressources naturelles au risque de voir disparaître des espèces qui nous sont utiles,... Le développement durable s'intéresse à tout cela et bien plus encore: nul besoin de vivre aux antipodes verglacés pour prendre conscience que nous avons désormais le bien-être de celles et ceux qui nous suivront entre les mains. Notre dossier sur le développement durable en pages 7, 8 et 9.

Editeur responsable:

Hervé Doyen, Bourgmestre

Chaussée de Wemmel 100

1090 Jette

Tél.: 02.423.12.11

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Il s'est dit au conseil communal...

Les conseillers communaux se sont réunis le 26 septembre dernier pour débattre de différents aspects de la vie communale. Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences de cette assemblée. Voici une sélection des points débattus lors du conseil du mois de septembre.

Stationnement - une carte-habitants pour la rue Serkeyn

Le conseil communal a décidé de réserver le stationnement dans la rue Serkeyn (du n°1 au n°31 et du n°63 au n°85 inclus) aux habitants de cette rue. Ces derniers pourront acquérir une carte-habitants au prix de 27,32 EUR la première année. Le renouvellement de cette carte sera gratuit mais obligatoire tous les ans. Cette carte est délivrée par le service de Gestion financière et comptable - chaussée de Wemmel 100 (ét. 0A). Les automobilistes qui ne résident pas dans la rue Serkeyn mais qui garaient leur véhicule dans le tronçon en question s'exposeraient à une amende administrative pouvant s'élever à 150 EUR.

Mayors for Peace

La commune de Jette vient d'adhérer au réseau Mayors for Peace (Maires pour la Paix). Ce réseau a été créé pour construire et renforcer la solidarité internationale en facilitant la coordination entre les villes qui soutiennent ce programme. Plus de 1.300 villes réparties dans 17 pays en font actuellement partie. Pour en savoir plus: www.mayorsforpeace.org.

Plan sécurité 2007 - des subsides pour la Prévention

La commune de Jette s'est vu octroyer des subventions d'un montant de 168.925 EUR de la Région de Bruxelles-Capitale en vue de renforcer la politique de prévention et d'intervention auprès des jeunes. Dans les mois à venir, le service communal de Prévention mettra en oeuvre et renforcera ses actions de sécurisation du chemin de l'école dans le cadre de la lutte contre le racket et le vol, de renforcement de la présence préventive en soirée et de lutte contre le décrochage scolaire. Des stewards et des médiateurs scolaires seront engagés prochainement.

Jeunesse néerlandophone

En sa séance du 26 septembre, le conseil communal a approuvé la création d'un conseil consultatif "Jeunesse néerlandophone". Son équivalent francophone existait déjà. Les conseils consultatifs ont pour vocation d'émettre des avis, de suggérer des mesures, de promouvoir l'information sur les problèmes ou sujets pour lesquels ils ont été institués. Ils peuvent émettre des propositions sur lesquelles le conseil communal se prononce.

**La prochaine séance du conseil communal est fixée au 24 octobre à 20h.
Cette séance se tiendra à l'Hôtel du Conseil
(place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du Conseil).**



Jette à l'heure du développement durable

La journée sans voiture vous a plu? A moi aussi. Quoi de plus agréable que de pouvoir se promener et rouler à vélo en toute tranquillité, s'arrêter en rue pour se parler entre citoyens, entre amis. Retrouver la ville plus conviviale, plus respirable et moins bruyante. Cette journée où l'automobile s'est tue pour laisser respirer la ville, c'est un pas vers un avenir plus durable. Saviez-vous que Jette est la seule commune bruxelloise où près de la totalité des voiries communales a été mise en zone 30?

Mais le développement durable représente beaucoup plus que le simple fait de donner un coup de pouce à la mobilité douce, comme vous pourrez le lire dans le dossier de ce Jette Info.

Le développement durable, c'est une attitude, un mode de vie, c'est être en équilibre avec soi-même et avec ce qui nous entoure. Et cela se joue à tous les niveaux. Acheter des fruits et légumes de saison chez le commerçant du coin, ouvrir un compte-épargne éthique qui sert à financer des projets sociaux et environnementaux, donner aux personnes fragilisées l'accès à un logement de haute qualité environnementale, permettre aux habitants et associations d'avoir accès à l'information et de participer aux projets communaux, donner une meilleure vie aux agriculteurs du Sud en achetant des produits du commerce équitable, respecter notre environnement en produisant le moins de déchets possibles,...

Et où se situe Jette dans tout cela?

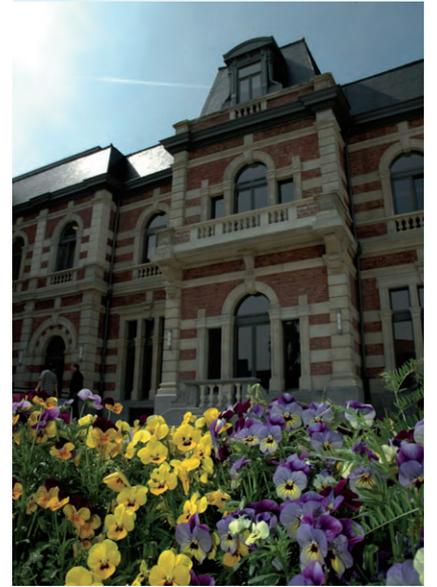
Depuis un certain temps, notre commune intègre petit à petit l'aspect 'développement durable' dans ses actions et réalisations. Deux grands pas ont récemment été franchis: le collège a adopté les principes de la construction durable pour tous les bâtiments communaux, une véritable primeur en Région bruxelloise. En juin dernier, le conseil communal a approuvé la signature de la Charte d'Aalborg. Pour atteindre les objectifs fixés dans la Charte, Jette va élaborer un Agenda local 21, un plan d'action qui vise à améliorer la mobilité, les logements, l'éducation, la santé, l'économie,...

Le développement durable, c'est un projet de vie et c'est ensemble que nous le réaliserons. Un projet formidable qui permettra à nos enfants et petits-enfants de grandir et de s'épanouir, tout en préservant nos ressources naturelles.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be.



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaires des services communaux sauf en juillet et en août

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02.422.46.11
- Service social: 02.422.46.40

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

L'hépatite C, virus méconnu

En Belgique, 1% de la population est atteint de l'hépatite C. Ce virus touche environ 10.000 personnes en Région bruxelloise. La moitié d'entre elles ignorent qu'elles sont porteuses du VHC. Elles risquent donc d'en contaminer d'autres sans le savoir.

Près de 80% des personnes contaminées développeront un jour une hépatite C chronique, voire une cirrhose ou même un cancer du foie pour 20% d'entre elles. Le virus de l'hépatite C se transmet principalement par le sang. Une simple prise de sang permet de le dépister.

Avec le soutien du Réseau Hépatite C - Bruxelles, le collège des bourgmestres et échevins de Jette et l'échevin de la Santé Paul Leroy organisent une exposition sur le thème de **l'hépatite C** jusqu'au 12 octobre 2007 dans le hall de La Maison communale de Jette (chaussée de Wemmel 100), aux heures d'ouverture de l'administration communale (voir ci-contre)

Egalité des chances cherche logo

Cette année européenne 2007 est placée sous le signe de l'égalité des chances pour tous. Le but de cette opération qui se décline en de nombreuses actions menées à différents niveaux est de promouvoir la lutte contre les discriminations fondées sur l'origine ethnique, la religion, le sexe, le handicap, l'âge et l'orientation sexuelle.

La Région de Bruxelles-Capitale et les communes qui la composent veulent faire prendre conscience aux citoyens que le droit à la non-discrimination est un droit qui appartient à chacun.

En matière de respect d'autrui et de non-discrimination, il importe de sensibiliser les plus jeunes. C'est pourquoi la commune de Jette, à l'initiative de l'échevin de l'Egalité des chances Claire Vandevivere et en collaboration avec le conseil consultatif "Intégration et Egalité des chances" présidé par Amal Mequor, s'associe au concours de logos organisé par la Région. Des classes d'écoles jettoises, allant de la 5ème primaire à la 2ème secondaire, sont invitées à concevoir un logo et un slogan sur le thème du "Respect". Les projets jettois seront exposés dans le hall de La Maison communale (chaussée de Wemmel 100) pendant les "Dix jours pour l'Egalité des chances" du 20 au 30 octobre.

VOUS ÊTES PRÊT À METTRE VOTRE COMPÉTENCE AU SERVICE D'UNE ADMINISTRATION EN MOUVEMENT ? CELA NOUS INTÉRESSE ...

LA COMMUNE DE JETTE CONSTITUE UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT POUR L'ENGAGEMENT DE (M/F):

JARDINIER - Adjoint ouvrier (niveau D)

Votre profil:

- Vous êtes âgé(e) de 18 ans au minimum à la date d'entrée en fonction et de conduite irréprochable
- Vous disposez du diplôme de l'Enseignement Secondaire Inférieur en rapport avec la fonction ou du Certificat de l'Enseignement Professionnel en rapport avec la fonction

PUÉRICULTRICE - Assistant technique (niveau C)

Votre profil:

- Vous êtes âgé(e) de 18 ans au minimum à la date d'entrée en fonction et de conduite irréprochable
- Vous disposez du brevet de puéricultrice ou du brevet de monitrice en collectivité d'enfants

BIBLIOTHÉCAIRE (niveau A) Gestionnaire - bibliothèque francophone

Votre profil:

- Vous êtes âgé(e) de 24 ans au minimum à la date d'entrée en fonction et de conduite irréprochable
- Vous disposez d'une Licence en Sciences du livre et des bibliothèques ou d'une Licence en Sciences de l'information et de la documentation

Intéressé(e) ?

Veuillez envoyer votre candidature comprenant les documents suivants:

- curriculum vitae détaillé et lettre de motivation
- copie du diplôme
- extrait du casier judiciaire

Les conditions détaillées peuvent être obtenues auprès du service GRH de la commune les jours ouvrables entre 8h30 et 12h30 sauf le jeudi uniquement de 13h à 16h.

Votre candidature doit nous parvenir sous pli recommandé, adressée à Monsieur le Bourgmestre (chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette) pour le **vendredi 12 octobre 2007** date limite d'inscription.

Bilingue pour le meilleur et pour le pire



Pour un(e) échevin(e), la célébration d'un mariage est toujours un heureux événement. Mais l'union officialisée à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem le 7 septembre dernier était doublement agréable. Les deux partenaires jettoises avaient souhaité que leur mariage soit célébré en néerlandais et en français... Un mariage bilingue, à Jette, cela ne pose pas de problème : ce n'est pas la langue choisie qui importe, mais bien la décision des époux de passer devant "Monsieur le Maire"!

C'est pourquoi l'échevine Brigitte De Pauw et l'Officier de l'Etat civil Claire Vandevivere ont-elles décidé de célébrer un mariage entièrement bilingue ; pour chaque partenaire un récit authentique dans sa propre langue et pour les familles des félicitations dans leur langue respective.

Et ces jeunes dames, tout juste mariées, (ça aussi c'est Bruxelles) vivront encore longtemps et heureuses..

Primes à la rénovation et à l'embellissement des façades

Un coup de pouce pour améliorer votre logement

Pour les habitants des quartiers 'Coeur de Jette' et 'Carton de Wiart'

C'est le moment d'entreprendre des travaux; les primes sont majorées pendant la durée du contrat de quartier.

Pour les habitants hors du périmètre du contrat de quartier

Même si les primes ne sont pas majorées pour vous, elles restent très intéressantes. Pas de raison de ne pas faire de travaux.



Hade Quaghebeur est engagée par l'asbl Maison de Quartier Bonnevie (Réseau Habitat) pour travailler au sein de l'équipe du contrat de quartier de Jette. Elle donne (gratuitement) des conseils pour la rénovation et l'entretien des maisons. Ceci se passe soit à l'administration communale, au service Contrat de Quartier, soit lors d'une visite du bien à rénover. Hade ne remplace pas l'architecte mais elle apporte un soutien aux personnes qui entreprennent des petits travaux de rénovation. Elle informe également les Jettois sur les primes régionales dont ils peuvent bénéficier pour les travaux dans leur habitation. Hade Quaghebeur les aide dans l'élaboration des dossiers de demande de subsides, les conseille sur les matériaux et les renseigne sur les possibilités de diminuer leur consommation d'énergie. Pour y voir plus clair dans cette procédure, elle répond aux questions les plus fréquemment posées dans le cadre de l'obtention des primes à la rénovation et à l'embellissement de façades.

Qui peut introduire une demande de prime?

Hade Quaghebeur: En ce qui concerne la prime à la rénovation, vous devez soit être propriétaire et occuper le logement à rénover, soit être propriétaire bailleur ayant confié la gestion locative du logement à une Agence Immobilière Sociale (AIS). Dans les deux cas, votre habitation doit avoir une fonction de logement et dater d'avant 1945.

Pour la prime à l'embellissement de façades, votre immeuble doit être construit depuis plus de 25 ans et 2/3 doivent être affectés au logement. Vous pouvez bénéficier de cette prime si vous êtes un propriétaire, une association de copropriétaires, un locataire avec bail emphytéotique, un commerçant (votre bail n'arrive pas à terme avant 6 ans), une asbl agréée s'occu-

pant de rénovation de logement ou une AIS.

Peut-on obtenir des primes si les travaux ont déjà été effectués?

H.Q.: Non, car la demande de prime doit impérativement précéder les travaux. Vous devez toujours attendre l'accord de la Région et le passage de l'enquêteur avant d'entamer les travaux.

Mais ce n'est pas le cas pour les primes à l'énergie pour lesquelles la demande peut être introduite après achat ou après travaux.

Les primes concernent-elles tous les travaux?

H.Q.: Pour la prime à la rénovation, les travaux sont divisés en deux catégories: il y a les travaux prioritaires (isolation thermique, toiture, isolation acoustique, traitement contre l'humidité, la mэрule et aэration, stabilité de l'immeuble, installation électrique et de gaz) et les travaux moins prioritaires (aménagement intérieurs, enveloppe du bâtiment, démolition d'annexes en intérieur d'îlot, chauffage et sanitaire, citerne d'eau de pluie et suivi technique). Les travaux moins prioritaires ne sont subsidiés que s'il n'y a pas de travaux prioritaires à effectuer. Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur enregistré et le montant doit se chiffrer au

minimum à 1.250 € par logement.

Pour la prime à l'embellissement de façades, les travaux subsidiés concernent le traitement du parement de la façade, l'entretien et la (re) mise en peinture des éléments de façade, ainsi que la réparation de ces éléments (dans une certaine mesure). Dans ce cas-ci, le montant minimum accepté doit être de minimum 700 € par immeuble.

A combien s'élève le montant de la prime et quand est-elle payée ?

H.Q.: Pour la prime à la rénovation, celle-ci correspond à un pourcentage du montant des travaux acceptés et tient compte des prix unitaires fixés par la Région et pas du montant du devis de l'entrepreneur (souvent plus élevé). Si vous êtes propriétaire occupant, le pourcentage varie de 40 à 70% (en contrat de quartier) selon la composition du ménage, vos revenus et votre âge. Si vous êtes propriétaire non occupant, le pourcentage est de 80% du montant des travaux acceptés.

Pour la prime à l'embellissement de façades, le pourcentage varie de 75 à 85% (en contrat de quartier) du montant des travaux acceptés. Les asbl agréées oeuvrant à la rénovation de logements et les AIS bénéficient quant à elles d'une prime de 80% du montant des travaux acceptés (voir ci-

contre, tableaux récapitulatifs pour le montant des primes).

Après le passage de l'enquêteur, l'administration régionale calcule le montant de la prime (promesse provisoire de prime). Cette somme pourra être revue en fonction des modifications apportées lors des travaux. Vous recevrez le montant de la prime deux à trois mois après avoir rentré toutes vos factures.

Quelles démarches faut-il entreprendre?

H.Q.: Classez bien tous vos devis et veuillez à ce que toutes les exigences requises pour l'obtention d'une prime soit mentionnées. Ensuite, demandez un formulaire R (prime à la rénovation) ou FG (prime à l'embellissement de façades) au service Contrat de Quartier de la commune de Jette. Je reste à disposition pour aider les personnes qui le souhaitent à établir leur dossier. La dernière étape consiste à envoyer le tout par recommandé à la Direction du Logement du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (*).

(* Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement

Direction du Logement

C.C.N. (gare du Nord)

Rue du Progrès 80/1 - 1035 Bruxelles

Info-contact

Où contacter Hade Quaghebeur?

- **A La Maison communale de Jette** - chaussée de Wemmel 100 - bâtiment annexe à droite de la grille d'entrée - service Contrat de Quartier - deuxième étage: uniquement sur rendez-vous, le jeudi de 9 à 18h; par téléphone au 02.422.31.16, les jeudi et vendredi de 9 à 17h

Pendant les heures d'ouverture de La Maison communale, les brochures d'information et les formulaires R et FG restent à votre disposition au service Contrat de quartier.

- **A la Maison de Quartier Bonnevie**: par téléphone au 02.410.76.31, les mardi et mercredi de 9 à 17h

Si nécessaire, Hade Quaghebeur visite votre bien à rénover sur rendez-vous. Vous pouvez également lui adresser un e-mail: hade.quaghebeur@hotmail.com.



Les primes en pratique

En Région de Bruxelles-Capitale, il existe d'autres types d'aides: les primes énergie pour les ménages, les primes énergie pour le logement collectif et le secteur tertiaire, la réduction d'impôts (lors d'un investissement en économiseur d'énergie, par exemple), les aides financières patrimoine (déduction fiscale pour les bâtiments classés), les aides à l'acquisition d'un logement et les primes de transports. Vous trouverez plus de détails sur le

site www.curbain.be, ainsi qu'auprès que service Contrat de Quartier de la commune: Hade Quaghebeur et Inge Bongaerts (conseillère en développement durable - 02.422.31.18).

Des changements sont annoncés pour début 2008 en matière de primes à la rénovation et à l'embellissement des façades. L'équipe du contrat de quartier vous tiendra bien évidemment au courant dès que ces changements seront introduits.



Tableau des pourcentages accordés pour les primes à la rénovation (uniquement pour les propriétaires occupants)

Revenus ⁽¹⁾	Périmètres		
	Contrat de quartier	EDRLR ⁽²⁾	Hors zone
- de 30.000 €	70%	50%	40%
De 30.000 à 45.000 €	50%	40%	30% ⁽³⁾
+ de 45.000 €	40%	25%	Pas de prime

⁽¹⁾ Revenus globalement imposables du ménage d'il y a 2 ans, diminués de 3.000 € par personne à charge et de 3.000 € si le demandeur et son conjoint ont moins de 35 ans.

⁽²⁾ EDRLR: zone d'Espace Renforcé du Logement et de la Rénovation

⁽³⁾ sur les travaux prioritaires uniquement

Tableau des pourcentages accordés pour les primes à l'embellissement des façades (sauf asbl agréées rénovation logement et AIS)

Revenus ⁽¹⁾	Périmètres		
	Contrat de quartier	EDRLR, ZICHEE ⁽²⁾ E.S. ⁽³⁾	Hors zone
- de 40.000 €	85%	75%	55%
+ de 40.000 €	75%	50%	30%

⁽¹⁾ Revenus globalement imposables du ménage d'il y a 2 ans, diminués de 2.500 € par personne à charge et de 2.500 € si le demandeur et son conjoint ont moins de 35 ans.

⁽²⁾ ZICHEE: zone d'Intérêt Culturel Historique Esthétique ou d'Embellissement

⁽³⁾ E.S.: Espaces Structurants (voiries principales)

Le calcul des primes La prime correspond à un pourcentage du montant des travaux acceptés. Elle est calculée par logement. Ce montant peut être moins élevé que le montant réel des travaux car il tient compte de prix unitaires fixés par la Région auxquels la prime est "plafonnée". De plus, tous les travaux ne seront pas forcément acceptés ou subsidiés.

Petit guide des primes à la rénovation et à l'embellissement des façades

Pour mieux vous y retrouver dans le labyrinthe des primes à la rénovation et à l'embellissement des façades, nous avons repris les conditions principales dans un schéma récapitulatif. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez vous référer au site www.prime-renovation.irisnet.be ou prendre contact avec Hade Quaghebeur au service Contrat de Quartier.

Primes à la rénovation

Ma maison/Mon appartement est situé(e) dans la Région de Bruxelles-Capitale et Le logement a été construit avant 1945 et J'en suis propriétaire ou je le serai bientôt et J'habite ou habiterai moi-même dans le logement à rénover et Je compte faire des travaux qui seront réalisés par un entrepreneur enregistré et Les travaux ne sont pas encore commencés ? Vous répondez aux premières conditions pour bénéficier d'une prime à la rénovation ? Maintenant, la prime dépend: - du quartier où est situé le logement - des revenus de votre ménage	Ma maison/Mon appartement n'est pas situé(e) dans la Région de Bruxelles-Capitale ou Le logement a été construit après 1945 ou Je ne suis pas le propriétaire ou Je n'habite(rai) pas dans le logement à rénover ou Je ferai les travaux moi-même (avec l'aide d'amis) ou Les travaux sont déjà entamés ? Vous n'êtes pas dans les conditions pour obtenir une prime à la rénovation ? Vous pouvez éventuellement obtenir une prime à l'embellissement des façades
---	--

Prime à l'embellissement des façades

Ma maison/Mon appartement est situé(e) dans la Région de Bruxelles-Capitale et Il s'agit d'un immeuble de rangée, proche de la chaussée et Le logement a été construit depuis plus de 25 ans et J'en suis le propriétaire ou je le serai bientôt et Je compte faire des travaux qui seront réalisés par un entrepreneur enregistré et Les travaux ne sont pas encore commencés ? Vous répondez aux premières conditions pour bénéficier d'une prime à l'embellissement de façades ? Maintenant, la prime dépend aussi: - du quartier où est situé le logement - de votre ménage et de ses revenus	Ma maison/Mon appartement n'est pas situé(e) dans la Région de Bruxelles-Capitale ou Le logement n'est pas un immeuble mitoyen ou Le logement a été construit depuis moins de 25 ans ou Les 2/3 de mon habitation ne sont pas du logement ou Je ne suis pas le propriétaire ou Je ferai les travaux moi-même (avec l'aide d'amis) ou Les travaux sont déjà entamés ? Vous n'êtes pas dans les conditions pour obtenir une prime à l'embellissement de façades
--	---

Le passage pour piétons n'est pas un parking

“Je n'en ai que pour deux minutes!”, “Pas le temps de m'arrêter et pas envie de repasser en lère!”. De nombreux automobilistes ont encore trop souvent l'habitude de s'arrêter “quelques instants” à des emplacements qui ne leur sont pas destinés ou de poursuivre leur chemin comme si de rien n'était lorsqu'ils refusent la priorité sur un passage pour piétons. Mais attention, les comportements dangereux, irrespectueux ou simplement inconscients ne sont pas uniquement le fait d'automobilistes. Les piétons ne sont pas en reste. Lorsque, par exemple, ils traversent au rouge forçant les conducteurs à écraser la pédale de frein. Tout le monde a déjà vécu l'une ou l'autre de ces situations sans forcément prendre conscience que ce comportement, même anodin, peut nuire à la sécurité des autres usagers.

Le passage pour piétons doit rester un endroit sûr, respectons-le!

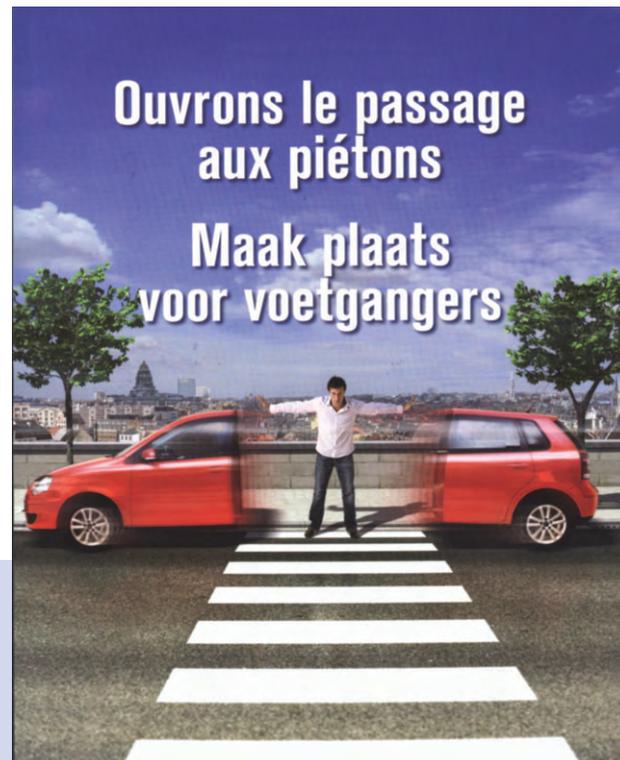
L'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale a lancé, depuis le 1er octobre, la campagne “Ouvrons le passage aux piétons” pour rappeler avant tout aux automobilistes que la voie publique ne leur appartient pas et qu'ils ne peuvent pas s'arrêter sur les passages pour piétons. Des règles élémentaires de sécurité existent à ces endroits sensibles.

Si vous êtes automobiliste:

- cédez le passage aux piétons qui sont sur le point de traverser;
- modérez votre vitesse à l'approche d'un passage;
- laissez le passage libre en toutes circonstances;
- ne stationnez pas ou ne vous s'arrêtez pas sur un passage ou sur la chaussée à moins de 5 mètres de celui-ci;
- ne dépassez pas sur un passage ou à l'approche de celui-ci;
- ne mettez pas en danger un piéton quand il traverse.

Si vous êtes piéton:

- empruntez le passage s'il se situe à moins de 30 mètres de l'endroit où vous vous trouvez;
- n'empruntez pas un passage si le feu est rouge pour les piétons;
- ne vous engagez pas sur un passage lorsqu'un tram approche, sauf si des feux le permettent;
- restez vigilant(e) en toutes circonstances!



La ceinture de sécurité: utile et nécessaire

L'Institut belge pour la Sécurité routière lance une nouvelle campagne de sensibilisation. Avec “Papa, attache-toi ou je le dis à maman”, l'IBSR entend rappeler que le port de la ceinture de sécurité est primordial, à l'avant comme à l'arrière.

Le port obligatoire de la ceinture existe depuis bientôt trente ans dans notre pays (à l'arrière depuis 1991) mais il semble toujours être appliqué avec réticence par certains.

En effet, 25% des conducteurs de voiture n'attachent pas leur ceinture de sécurité, en dépit du fait que son port sauve de nombreuses vies chaque année. Parmi les principales raisons invoquées, on retrouve: la gêne ou l'impression d'être limité dans ses mouvements, les petits trajets, le manque de temps et le doute quant à son utilité et à sa nécessité (notamment à l'arrière).

Il faut savoir que lors d'un impact, les occupants d'un véhicule continuent de se déplacer à la même vitesse que la voiture avant la collision. C'est donc à cette vitesse que les personnes frappent les objets dans l'habitacle ou se cognent entre elles si elles ne sont pas attachées. La ceinture empêche dès lors les occupants d'un véhicule d'être projetés en tous sens ou hors du véhicule.

Quelle que soit la vitesse adoptée, le port de la ceinture se justifie. Lors d'un choc à 50 km/h, la force d'impact correspond à 35 fois le poids de la personne. Un enfant de 25 kg, par exemple, se transforme en une masse de près d'une tonne. Des systèmes de retenue adaptés et correctement utilisés sont, par conséquent, indispensables pour véhiculer des enfants en sécurité. En outre, les personnes à l'avant courent 80% de risques de blessures graves en plus si les passagers assis à l'arrière ne se sont pas attachés. Assez de raisons donc pour faire du port de la ceinture de sécurité un réflexe.

Pour plus d'informations: IBSR - 02.244.15.11 - www.ibsr.be ou www.jesuispour.be.



Le développement durable à la portée de tous

Le concept du développement durable est devenu extrêmement populaire mais savons-nous pour autant ce que renferme cette notion? Il s'agit, pour l'humanité, de continuer à se développer sans pour autant mettre en péril la capacité de celles et ceux qui nous suivront à assurer leur propre développement. Mais encore... Début d'explication.

Ces derniers temps, le développement durable est sur toutes les lèvres, dans la presse, à la télé, chez le boucher... Il est de bon ton de s'affirmer soucieux de cette problématique, voire actif dans ce domaine. Pourtant, le développement durable a beau avoir le vent en poupe, ce concept reste nébuleux et abstrait pour une grande partie de la population qui l'associe presque uniquement à la préservation de l'environnement. Or, le souci de protection de la nature ne constitue qu'une dimension d'un concept bien plus global.

L'environnement... et le reste

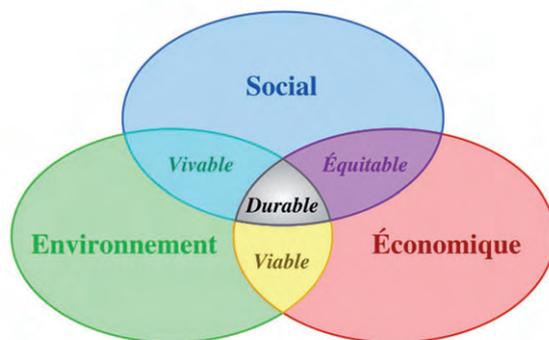
Le développement durable vise à trouver un équilibre entre l'économie, le social et l'environnement. Cette préoccupation est apparue il y a près d'une trentaine d'années mais le développement durable n'a été officiellement défini qu'en 1987 par le rapport Brundtland de la Commission mondiale sur l'Environnement (initiative de l'ONU). "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs." La société de consommation dans laquelle nous baignons et à laquelle nous participons a, en près d'un siècle, eu des répercussions économiques (enrichissement des uns aux dépens des autres, déséquilibres Nord/Sud,...), sociales (délocalisations, difficultés d'accès au logement) et environnementales (pluies acides, dérèglements climatiques, impacts

sur la consommation: déchets, rejets) de plus en plus criantes et qui mettent à mal le renouvellement des ressources - humaines ou naturelles - dont nous avons besoin. Il est dès lors temps de prendre les choses en mains.

Chacun à son niveau

Aussi compliqué que semble être le concept, la mise en oeuvre d'actions en faveur d'un développement durable, éthique et respectueux (de tous et de l'environnement) peut être facile et applicable par chacun en fonction de ses capacités. Citoyens, entreprises et pouvoirs publics peuvent décider des moyens qu'ils utiliseront pour s'assurer notamment que le nombre de logements mis à disposition de personnes à revenus limités soit suffisant, pour que les travailleurs reçoivent un salaire décent, pour lutter contre la congestion automobile ou pour que les fruits et

légumes achetés par les ménages soient de saison... L'humain est au centre des préoccupations du développement durable. C'est donc à l'humain que revient la responsabilité d'améliorer les choses. Quels que soient son niveau et sa taille. Ensemble ou chacun de son côté. Pas à pas.



Le logement social se développe durablement

Le Foyer jettois va bientôt commencer la construction d'un immeuble passif. Ce bâtiment sera quasiment neutre en matière de consommation d'énergie. C'est la première fois qu'une telle construction est affectée au logement social en région bruxelloise.

Si le logement social s'est longtemps caractérisé par des bâtiments gris où seules prévalaient des considérations d'ordre pratique, on assiste ces temps-ci à un changement de mentalité. Les préoccupations environnementales et de bien-être humain prennent le pas sur les volontés d'économie d'échelle (loger un maximum de familles sur un minimum de surface au sol) et le développement durable est de plus en plus intégré dans les décisions des pouvoirs publics en charge des politiques de logement.

Le projet du Foyer jettois est ambitieux et poursuit plusieurs objectifs. Il s'agit tout d'abord de diminuer les inégalités sociales en matière de logement. On constate que les charges représentent une partie importante du loyer. Or, les caractéristiques techniques des deux duplex qui verront le jour dans la rue Loossens assurent une consommation d'énergie quasi nulle. L'isolation thermique est pensée de telle manière que le bâtiment ne comprendra pas de système de chauffage central.

Ensuite, les deux appartements visent à améliorer la mixité socio-culturelle de la population. La demande d'habitations sociales est forte, le Foyer jettois a pris le parti de proposer des immeubles de logement à taille humaine répartis en divers endroits... et qui répondent aux besoins des grandes familles (les deux duplex compteront 5 chambres chacun).

Système de co-génération qui permet de coupler la production d'électricité à la production d'eau chaude et de réduire les factures énergétiques des locataires sur les sites Essegheem et Florair, politique de transparence et de communication qui donne la possibilité à un représentant du Syndicat des locataires d'être désigné pour siéger au conseil d'administration et maintenant construction de logements sociaux passifs, le Foyer jettois et ses initiatives novatrices fait du développement durable depuis un certain temps. L'époque des tours hautes et grises est définitivement révolue, le logement social mérite lui aussi la qualité.

Et si on épargnait utile?

La finance éthique et solidaire: pour un rendement économique, social et environnemental de votre argent

Le Réseau Financement alternatif organise une soirée d'information afin d'expliquer les tenants et les aboutissants de l'épargne solidaire et éthique. Parce que l'argent est le nerf de la guerre et qu'il fait changer les comportements beaucoup plus rapidement que les bonnes paroles, savoir où placer ses économies pour qu'elles fassent des petits sans engendrer de dégâts pour les autres est un bon moyen de participer au développement durable.

Programme:

- Qu'entend-on par finance éthique et solidaire?
- Faut-il être riche pour investir solidaire?
- SICAV, compte d'épargne, part de coopérateur, assurances: comment choisir?
- Pourquoi recourir à la finance solidaire plutôt qu'à l'épargne classique?
- Quelles entreprises peuvent être soutenues grâce à la finance solidaire?
- Questions - réponses

Séance d'information sur la finance éthique le jeudi 25 octobre de 20h à 22h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée gratuite

Renseignements: 02.340.08.60 - info@rfa.be - www.financite.be et www.rfa.be



Jette, une commune durable

Depuis quelques années, la commune de Jette a petit à petit intégré dans ses actions et réalisations la notion de développement durable.

A une époque où l'on n'abordait pas encore ce sujet au niveau local, certains projets initiés dans notre commune ont démontré le souci de préserver la qualité du cadre de vie, de l'environnement, des relations avec et entre les citoyens grâce à une riche vie associative.

Les initiatives jettoises sont diversifiées, les nombreux domaines que touche le développement durable le sont tout autant.

Du logement pour répondre à la crise

La création de logements représente un enjeu prioritaire en région bruxelloise où des milliers de ménages attendent un logement social.

L'administration communale de Jette accomplit depuis de nombreuses années

des efforts afin de pouvoir offrir des habitations de qualité à des prix raisonnables. Divers chantiers communaux, entrepris il y a des années, ont abouti récemment. La transformation de l'ancienne siroperie Wayland en complexe de logements est le dernier exemple en date de cette politique volontariste, tandis que la rénovation en cours de l'ancien site Publivenor permettra bientôt à des familles de se loger à prix décent dans un cadre soigné. Précision qui a son importance: l'impact de ces rénovations sur l'environnement est réduit grâce à une série de mesures mises en oeuvre pour limiter la consommation d'énergie des occupants.

Cette dimension occupe une place centrale dans la politique communale du logement. En effet, le collège des bourgmestre et échevins a décidé d'intégrer systématiquement les principes de la construction durable dans les projets de construction et de rénovation des bâtiments communaux. Les bâtiments rénovés se caractérisent par une bonne isolation, une forte étanchéité à l'air et sont peu énergivores. Pour les nouvelles constructions, la volonté est d'aller vers des bâtiments passifs à très faible besoin d'énergie. Le Foyer jettois fait construire actuellement un premier immeuble de deux duplex en faisant appel aux techniques de construction garantissant une très forte isolation thermique et la valorisation des énergies renouvelables. C'est le premier bâtiment passif destiné au logement social en région bruxelloise (lire en page 7).



Agenda 21 local

La Charte d'Aalborg vise à encourager et à soutenir les villes et communes dans leurs efforts pour parvenir à la durabilité. Ce texte, adopté par 173 gouvernements en 1992 lors du premier Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, a fixé les lignes de progrès que l'humanité devrait adopter au XXIème siècle pour maintenir son développement économique et social dans un environnement viable. Il regroupe un ensemble de mesures qui concernent notamment le changement climatique, la désertification, la déforestation, les conditions de travail dans les pays en développement, la pollution des eaux,... Les thématiques visées concernent tous les citoyens; il est dès lors indispensable d'associer la population aux projets et décisions. C'est pourquoi les pouvoirs locaux sont invités à réaliser, de manière participative, des plans d'actions appelés Agenda 21.

Le 27 juin dernier, le conseil communal a décidé de signer la "Charte des Villes européennes pour la durabilité" (Charte d'Aalborg). Pour se conformer à cette charte et atteindre les objectifs recommandés, Jette prévoit d'élaborer un Agenda 21 local, un programme qui fixe les actions à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs de développement fixés en concertation avec les habitants et les acteurs de la commune.

Un appel est lancé à toutes les personnes habitant, étudiant ou travaillant à Jette et désireuses de collaborer à ce travail de réflexion sur l'avenir de la commune. Contact: échevine du Développement durable Christine Gallez (chgallez@jette.irisnet.be - 02.423.12.09).



Politique d'achats durables

Depuis quelques années, le service communal de la Centrale d'achats mène, avec le soutien de l'échevine du Développement durable Christine Gallez, une politique d'achats durables. Lorsqu'elle doit renouveler ses stocks de papier ou de produits d'entretien, l'administration communale de Jette inclut des clauses environnementales dans ses appels d'offre. Ainsi, le papier utilisé par l'administration est un papier recyclé qui doit porter le label écologique européen ou un label équivalent. De même, les produits d'entretien qui servent à nettoyer les infrastructures communales (les écoles, les bibliothèques, La Maison communale,...) respectent eux aussi l'environnement. A l'avenir, il est prévu de proposer une formation spécifique à l'attention des nettoyeurs sur l'utilisation correcte des produits écologiques et d'acquérir du matériel de bureau "éco".

En outre, forte de l'idée qu'une fois convaincus du bien fondé de la démarche (et du goût des produits), les gens iront d'eux même vers les magasins étiquetés "bio / éthique", la Centrale d'achats donne aux fonctionnaires la possibilité de découvrir et d'acheter des produits issus du commerce solidaire.



Engagement d'une éco-conseillère par la commune

Inge Bongaerts, éco-conseillère, a été engagée dans le cadre du contrat de quartier. Elle se charge de promouvoir les moyens écologiques et durables dans la construction et la rénovation des bâtiments publics ou des maisons de particuliers. Elle veille également à ce que le critère de développement durable soit respecté sur les plans économique et social en favorisant notamment l'intégration socio-professionnelle dans le cadre de la mise en place d'un futur projet de service pour petits travaux. Vous pouvez contacter Inge au 02.422.31.18.

Cohésion sociale



La cohésion sociale s'intègre parfaitement dans la vision à long terme prônée par le développement durable. Les projets de cohésion sociale doivent viser la citoyenneté et le mieux vivre ensemble dans la diversité socio-culturelle et l'interculturalité.

En soutenant de tels projets (financièrement et pratiquement), la commune de Jette permet à différentes associations jettoises actives dans divers domaines comme le soutien et l'accompagnement scolaire, l'alphabétisation, l'accueil des primo-arrivants, les actions intergénérationnelles et la mixité, d'établir des projets dans la durée (5 ans). Elles peuvent ainsi travailler sur le long terme au lieu de

fonctionner par à-coup, année après année. Les associations qui bénéficient de l'appui communal sont: L'Abordage, le projet Interquartier du Centre culturel de Jette, le Centre d'Entraide de Jette, Espace-femmes, la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, l'asbl Tarantino, Trait d'Union et la cellule de cohésion sociale du CPAS.

Relations Nord/Sud: coopération avec Sidi Bibi

La prise de conscience par les communes de leur capacité à agir en tant qu'acteur direct de la coopération a incité la commune de Jette à nouer un partenariat avec une commune rurale du Sud. En janvier 2004, Jette a pris contact avec la commune rurale de Sidi Bibi (Maroc), à l'initiative de l'échevine de la Solidarité Nord/Sud Christine Gallez, en vue de la réalisation d'un projet de développement en commun.



L'idée d'une collaboration entre notre commune et Sidi Bibi est née d'une volonté politique dont l'objectif est l'ouverture, l'échange de savoir et le soutien à la commune partenaire. Par un partage de connaissances et un riche échange d'expertise, les deux partenaires peuvent renforcer le contact avec les citoyens et offrir des possibilités de développer de nouvelles compétences administratives bénéficiant aux populations locales et assurer un développement participatif et humain durable à la commune de Sidi Bibi.

Depuis lors, grâce au soutien du programme de coopération internationale communale, plusieurs visites de travail ont été effectuées, tant au Maroc par des représentants de Jette que dans notre commune par des délégations de Sidi Bibi. Ces moments de réflexion ont permis de définir deux grands axes de travail: l'amélioration du cadre de vie par la gestion des déchets et le renforcement des compétences de l'administration locale.

Un nouveau programme de la Direction générale de la Coopération au Développement va permettre à la commune de Jette de soutenir les initiatives prises par Sidi Bibi en matière de développement humain durant 5 ans.

Handycity - Jette n'oublie pas les personnes handicapées



Qu'il s'agisse d'environnement, de justice sociale, de promotion de l'enseignement,... le développement durable est axé sur l'homme, son bien-être et celui de ceux qui le suivront. Il est difficile d'accéder au bien-être si l'on n'a pas de prise sur ce qui détermine en partie notre vie, si l'on n'a pas accès à l'espace public.

En décembre 2001, Jette signait la convention communale pour l'intégration des moins-valides, sur proposition de l'Association socialiste de la Personne handicapée et de la Vlaamse Federatie van Gehandicaptten. Grâce à des initiatives variées, la commune a obtenu, en avril 2006, le label "Handycity".

Ce label national encourage les communes à s'engager pour l'intégration des personnes handicapées dans autant d'aspects que possible de la vie communale. Il prend en considération une approche très large de la problématique. Les initiatives doivent porter sur le droit à la différence, l'égalité des chances, la sensibilisation, les organes

de consultation de la personne handicapée, l'accueil de la petite enfance, l'intégration scolaire et parascolaire, l'emploi, l'information et les services, le logement social, l'accessibilité, le parking, les loisirs, les transports en commun, la nature et la politique sociale. Jette a progressivement montré qu'elle a un cœur pour les personnes handicapées, par le biais d'actions dans différents secteurs de la vie communale. Le "Conseil consultatif de la Personne handicapée", placé sous l'égide de l'échevin des Affaires sociales Merry Hermanus, est composé de personnes handicapées physiques, sensorielles ou mentales, de leurs représentants légaux, de parents d'enfants handicapés et de représentants d'associations de terrain. Il est chargé d'associer les Jettois qui souffrent d'un handicap à la gestion des problématiques qui les concernent. Concrètement, cela a mené à diverses initiatives communales, tels des conférences, des concerts, des campagnes de sensibilisation, des adaptations d'aménagements de l'espace public.

Mais encore...

Cette double page offre un aperçu des différents domaines qui ont déjà été abordés par la commune, mais beaucoup d'autres projets sont dans les cartons de l'administration.

Une gestion plus rationnelle de l'énergie devrait progressivement être intégrée dans tous les bâtiments communaux. Grâce à l'engagement d'un coordinateur énergie (projet PLAGE), les audits énergétiques verront leur concrétisation dès 2008. L'intérêt de cette action est double: il permet bien sûr la maîtrise des consommations énergétiques et des rejets de gaz à effet de serre, mais aussi la maîtrise des dépenses en carburant qui mettent à mal les finances communales.

Le développement durable implique progressivement une nouvelle manière d'appréhender l'avenir de la commune. Ce changement se fera progressivement car il implique surtout des changements de mentalité.

Des initiatives de sensibilisation sont également au programme.

C'est ainsi que le réseau de financement alternatif viendra le 25 octobre à 20h au Centre culturel pour animer une séance d'information sur la finance éthique et solidaire (pour un rendement économique, social et environnemental de votre argent). Lire en page 7.

Le 10 novembre prochain, une soirée de sensibilisation au développement abordera une thématique essentielle: celle de nos consommations alimentaires. Le débat sera précédé par la projection du film " We feed the world ".



L'équipe d'Oxfam-Magasin du monde vous invite à un petit-déjeuner "Made in Dignity", le dimanche 18 novembre. Aux tables de ce petit-dej' original et sympa, vous pourrez retrouver (ou découvrir) les produits Oxfam Fairtrade: café, thé, jus de fruits, sucre de canne, miel, petits pains au riz,...

Des centaines de Jettois participent chaque année à ce petit-déjeuner aux couleurs de la solidarité. On peut, dans une ambiance agréable, y découvrir d'autres produits de la gamme Made in Dignity tels que des objets artisanaux, des jouets, des vêtements, des produits cosmétiques,...

Le but d'Oxfam-Magasin du Monde est double: payer un prix honnête aux producteurs du Sud et inciter à moins et mieux consommer.

Petit-déjeuner "Made in Dignity" Manger pour la bonne cause!

Petit-déjeuner "Made in Dignity"

le 18 novembre de 8h30 à 13h

au Pavillon du Poelbosch
(avenue de Laerbeek, près de l'UZ Brussel)

Prix: 4 € /adulte et 3 € /enfant

Infos:

Oxfam-Magasin du monde à Jette
Rue Léopold 1er 527 - tél.: 02.420.74.71.

Dimanche sans voiture A vélo, Simone!

Soleil, jolis nuages cotonneux qui n'ont pris un air menaçant qu'en fin de journée, humeurs détendues, animations à presque tous les coins de rues et... pas (ou peu) de voitures. Tous les ingrédients étaient réunis pour faire du 23 septembre dernier un excellent cru du "Dimanche sans voiture". La sauce a bien pris! De nombreux Jettois ont retroussé leurs manches pour organiser avec leurs voisins des barbecues et des pique-niques appréciés des grands et des petits. Ces derniers ont même parfois pu profiter d'animations réservées à leur intention: on a vu de nombreux petits bouts bondir dans des châteaux gonflables.

Ce dimanche sans voiture a donné l'occasion aux Bruxellois de se réapproprier leur ville en (re)découvrant les joies du roller, de la bicyclette, du skateboard, de la marche, de l'équitation, de la trottinette,... dans la convivialité et la décontraction. C'est beau Bruxelles un jour sans voiture!



A l'occasion de cette journée sans voiture, l'administration communale de Jette avait installé un stand 'mobilité' sur la place Reine Astrid, au coeur du marché dominical. Les passants pouvaient y obtenir tous les détails sur le programme des animations organisées dans les 19 communes. Des brochures et dépliants sur la mobilité en Région bruxelloise et sur la sécurité routière étaient également disponibles. L'équipe du contrat de quartier avait profité de l'occasion pour présenter ce vaste programme de revitalisation des quartiers 'Coeur de Jette' et 'Carton de Wiert'.

Plusieurs artères jettoises avaient été interdites à toute circulation durant la journée sans voiture, à la demande des habitants qui souhaitent organiser un repas, des animations, une brocante,... Au-delà des préoccupations liées à la mobilité, cette journée aura également contribué à renforcer les liens entre les gens, à Jette et au gré des balades dans les rues de la capitale.



La circulation des véhicules à moteur était donc interdite dans les 19 communes bruxelloises le dimanche 23 septembre. Seuls les transports en commun, taxis, véhicules de secours et autres véhicules utilitaires étaient de sortie ce jour-là. Certains automobilistes qui, pour des raisons professionnelles ou médicales, étaient tenus d'utiliser leur voiture entre 9 et 19h avaient obtenu une dérogation. L'administration communale de Jette a ainsi délivré près de 700 dérogations, soit une centaine de moins qu'en 2006.

Une fois n'est pas coutume, les piétons, les cyclistes, les amateurs de rollers ou de skate... et les cavaliers ont pu s'en donner à coeur joie dans une ville libérée de la pression automobile. S'en donner à coeur joie... oui, mais dans les limites du code de la route. Et c'est là que le bât blesse. Comme les éditions précédentes, cette 6ème opération "En ville, sans ma voiture" s'est caractérisée par l'insouciance, voire l'inconscience, de nombreux jeunes et moins jeunes. Ceci n'a toutefois pas terni la convivialité de cette belle journée.

J'achète à vélo Les joies du shopping sans les peines du parking!

Participez au concours "J'achète à vélo" jusqu'au 8 novembre. Des bons d'achats chez les vélocistes et des vélos pliables figurent parmi les prix à remporter.



Pour la quatrième année consécutive, le GRACQ - Les Cyclistes Quotidiens et le Fietsersbond Brussel organisent l'opération "J'achète à vélo". Cette action a pour but de démontrer, tant aux clients qu'aux commerçants, que la bicyclette peut être une alternative crédible à la voiture pour les emplettes. Avec le vélo, pas de problèmes de parking ou d'embouteillages, moins de pollution et une convivialité retrouvée, pour le plus grand bonheur de tous. C'est pourquoi la commune de Jette a décidé de soutenir l'opération, comme neuf autres entités bruxelloises.

Le principe de l'opération est simple: chaque fois que vous faites un achat chez un commerçant participant, celui-

ci appose un cachet sur une carte de participation. Une fois celle-ci complète, vous la déposez dans l'urne (il y en a une dans chaque commerce qui prend part à l'opération). Après tirage au sort, une remise des prix sera organisée le 22 novembre.

Pour connaître les commerçants participants, repérez les autocollants sur les vitrines ou les logos apposés sur la chaussée. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site de la commune www.jette.be ou sur celui du GRACQ (www.gracq.org) qui fournit tous les détails sur le concours et plein d'autres trucs pour circuler à vélo en toute aisance et sécurité. Alors, tous en selle!

Formation pour chiens

Enseignez à votre chien un comportement social

Attention, il ne s'agit pas d'un écolage mais bien d'un programme qui vous permettra de corriger le comportement social de votre animal ou de lui inculquer le bon comportement à adopter sur la voie publique.

Le chien est un des animaux les plus populaires. Il constitue souvent un compagnon indispensable à de nombreux foyers, enfants ou personnes âgées. Un chiot est craquant et espiègle mais il doit apprendre à bien se comporter dès le plus jeune âge. Un comportement exemplaire est requis aussi bien à la maison qu'en dehors.

A l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere, la commune de Jette a chargé Christian Deraet, éducateur canin professionnel, d'organiser un programme d'éducation de chiens. Les leçons mêlent théorie et pratique. Les leçons théoriques se déroulent dans un local situé au-dessus du café "Le Mercure", avenue Liebrecht 76. Pour les cours pratiques, les maîtres se rendent dans les rues et les parcs jettois.

Chaque cursus se compose d'une dizaine de leçons de près d'une heure et demie. Chaque leçon coûte 5 €. De

petits groupes de travail sont mis en place au cours desquels les chiots sont séparés des chiens adultes.

Outre le comportement de l'animal, tant sur la voie publique qu'au sein de la famille, la politique communale en matière de chien sera également présentée. Avec une attention particulière pour les canisites.

Intéressé(e)?

Contactez l'initiateur du projet
Christian Deraet - tél.: 0475.75.84.49
- christian-deraet@telenet.be.



Devenez éco-ambassadeur à Jette!

Vous souhaitez améliorer le cadre de vie dans votre quartier, notamment la propreté et l'embellissement des façades? Vous pensez que nous avons tous un rôle à jouer pour préserver notre environnement en triant les déchets, en faisant des économies d'énergie, en protégeant les espaces verts? Vous aimeriez faire participer vos voisins, votre quartier à cette dynamique? Devenez éco-ambassadeur!

A l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere, un réseau d'éco-ambassadeurs va voir le jour à Jette. Des citoyens et citoyennes bénévoles seront aidés par la commune (réunions d'information, logistique, dépliants, matériel, rencontres et actions communes) afin de

mettre sur pied des actions concrètes visant à améliorer le cadre de vie, le comportement et les pratiques des citoyens dans les quartiers. Au bénéfice des Jettois et des générations futures.

Intéressé(e)? N'hésitez pas à transmettre vos coordonnées à Ilse Desmet par téléphone au 02.423.13.62, par email à l'adresse idesmet@jette.irisnet.be ou par courrier à l'administration communale de Jette - Département Cadre de Vie - chaussée de Wemmel 100, pour le 30 octobre au plus tard. Une première réunion d'information aura lieu dans le courant du mois de novembre.

Travaux

Rue des Flamands, chaussée de Wemmel et rue Thomaes Renouvellement des canalisations d'eau

L'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE) vient d'entamer un chantier dans le cadre d'une vaste campagne d'éradication du plomb dans les canalisations d'eau, entreprise à Jette et dans d'autres communes bruxelloises.

Ces travaux se dérouleront en trois phases: tout d'abord la rue Thomaes, suivie par la rue des Flamands et enfin la chaussée de Wemmel. Leur durée totale est estimée à près de 30 semaines.

Rue Moyens, avenues Liebrecht et Swartenbrouck

Les travaux d'aménagement d'un rond-point au carrefour formé par la rue Moyens et les avenues Liebrecht et Swartenbrouck ont débuté fin septembre. Le planning des travaux prévoit trois phases de réalisation: les angles de l'avenue Liebrecht, côté

Swartenbrouck; les angles de l'avenue Liebrecht, côté Moyens et le centre du rond-point.

La fin des travaux est prévue pour le 5 décembre, si les conditions climatiques le permettent. Tout le temps que durera ce chantier, une signalisation adéquate indiquera les déviations éventuelles.

Rues Stanislas Legrelle, Brunard, Léon Dopéré, Boghemans et chaussée de Wemmel

Afin de limiter les désagréments de chantiers successifs au même endroit, plusieurs impétrants se sont coordonnés pour réaliser leurs travaux en concertation. Ainsi, Sibelga et l'IBDE vont procéder au remplacement de certaines canalisations dans les rues Stanislas Legrelle, Brunard, Léon Dopéré, Boghemans et la chaussée de Wemmel. Ces travaux seront divisés en 8 phases distinctes (commençant par la rue Legrelle, ensuite les rues Boghemans, Dopéré et Brunard pour

terminer dans la chaussée de Wemmel). Ce chantier devrait s'achever vers la mi-décembre.

Rue Antoine Baeck

Aménagement d'un plateau, adaptation des trottoirs, asphaltage

Dès le 8 octobre, la Région de Bruxelles-Capitale entreprendra des travaux de pose d'un plateau dans la rue Antoine Baeck à hauteur de l'avenue de l'Exposition. Elle procédera également au remplacement des pavés existants de la voirie par de l'asphalte et à l'adaptation du trottoir jusqu'à la passerelle. Pendant les travaux, la rue Antoine Baeck sera inaccessible à toute circulation au niveau de l'avenue de l'Exposition. Une déviation sera prévue pour la circulation locale par l'avenue de l'Exposition, la chaussée de Dieleghem et la rue Toussaint.

Rue Baron de Laveleye

Pose de nouvelles canalisations

La société Sibelga, gestionnaire des

réseaux de distribution de gaz et électricité à Bruxelles, procède toujours au renforcement de son réseau de haute tension électricité et de basse pression gaz en posant de nouvelles canalisations et des câbles neufs ainsi que de nouveaux branchements. Ce chantier de grande envergure a commencé à la mi-mars par les rues Essegheem et Jules Lahaye. Il se poursuit dans les avenues Charles Woeste et Odon Warland. Les raccordements particuliers se feront par la suite.

Drève de Rivieren

Renouvellement de l'éclairage public

Les poteaux de style autoroute actuellement en place dans la drève de Rivieren, entre la rue Toussaint et la drève de la Charte, sont remplacés par des poteaux plus bas munis d'une armature de type Belgica identique au reste de la drève. Cette portion de voirie sera ensuite réaménagée pour accueillir un canisite, une zone de repos et de nouvelles plantations.

Ne nourrissez pas les pigeons!

Nourrir les pigeons en ville peut témoigner d'une grande sensibilité mais n'est certainement pas une bonne idée. Pour les bâtiments et l'espace public que les déjections acides des volatiles abîment mais surtout pour les oiseaux eux-mêmes. En effet, lorsque la nourriture leur est offerte, ces animaux bougent moins et volent trop peu pour préserver leur santé. Ils vivent dès lors moins longtemps que les oiseaux sauvages. Un régime presque exclusivement constitué de pain ne contient pas tous les nutriments dont ils ont besoin et provoque des carences en vitamines et en calcium. En outre, lorsqu'ils ne concentrent

plus leur énergie dans la recherche de nourriture, ils ont tendance à se provoquer et à se battre.

Les pigeons sont parfaitement capables de se nourrir seuls. Dans leur intérêt, laissez-les trouver leur nourriture par eux-mêmes.

N'oubliez pas que nourrir les pigeons est interdit. Le Règlement général de Police prévoit une amende administrative de 80 € pour toute personne qui dépose de la nourriture pour animaux sur l'espace public. Tout contrevenant à cette interdiction s'expose, en outre, à une taxe communale sur la propreté publique qui s'élève à 52 €.



Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets dans l'agglomération bruxelloise. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser. Ainsi, une collecte dominicale des déchets verts est assurée jusqu'à la mi-novembre.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. D'avril à la mi-novembre, la Région organise, chaque dimanche après-midi, une collecte des déchets verts. Cette collecte commence à 14h. Il vous suffit de rassembler les déchets de votre jardin dans des sacs verts et d'entasser les branches, liées en fagots, près des sacs. Dès novembre, cette collecte dominicale est remplacée par la collecte dominicale des encombrants.

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettois: 12,50 €/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m³. Tarif entreprises non-jettois: 25 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. Vous avez droit à un enlèvement gratuit de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire. En outre, de novembre à mars, Bruxelles-Propreté remplace la collecte dominicale des déchets verts par une collecte des encombrants.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

Cartouches d'encre et GSM

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides ainsi que vos vieux GSM dans les boîtes de collecte en carton disposées dans certaines infrastructures communales: La Maison communale, les bibliothèques francophone et néerlandophone de la place Cardinal Mercier, la bibliothèque de Naeyer, le service des Plantations (avenue du Laerbeek 120), la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 1), la crèche communale (avenue Lecharlier 86). Les cartouches d'encre et les GSM sont recyclés en faveur de Radio Bobo qui rend visite aux enfants hospitalisés, notamment à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 47,38 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois d'octobre et novembre:

Place Cardinal Mercier (police) les 8 octobre et 12 novembre de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (N-D de Lourdes) les 22 octobre et 26 novembre de 18h30 à 19h30

Site Essegem du Foyer jettois 65 logements en construction

D'ici une vingtaine de mois, 65 ménages pourront s'installer dans des appartements flambant neufs sur le site Essegem du Foyer jettois. Leur construction vient de commencer. C'est la secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du Logement et de l'Urbanisme Françoise Dupuis qui a posé la première pierre de l'ensemble le 12 septembre dernier, en présence du bourgmestre Hervé Doyen et des élus communaux jettois.

La situation du logement à Bruxelles est alarmante. Plus de 20.000 familles attendent actuellement qu'on leur octroie une habitation sociale. Les ménages à bas revenus ne sont pas les seuls touchés puisqu'on estime que le prix des loyers a tellement augmenté ces dernières années (on parle de 25%) que la plupart des Bruxellois y consacre 40% de ses revenus. Les personnes à revenus moyens sont

donc également affectées. C'est à ces dernières que s'adresse le nouveau projet. Situé sur un terrain que la commune de Jette a décidé de mettre à disposition de la Société du Logement de la Région bruxelloise (SLRB), le chantier en cours prévoit la construction d'un complexe à taille humaine réparti en 21 appartements d'une chambre, 22 de deux chambres, 17 de 3 chambres et 5 de 4 chambres. Le complexe, bâti en intérieur d'îlot, est prévu de telle sorte que les nouveaux logements s'intègrent harmonieusement dans leur environnement (il ne s'agit pas de gratte-ciel) et offrent tout le confort à leurs occupants (des terrasses pour certains appartements, un jardin



privatif permettant la plantation d'arbres et l'implantation d'aires de repos et de jeux d'enfants, des emplacements de parking). Le tout à quelques pas du centre commercial de la commune et à proximité des transports en commun. Les bâtiments seront en outre peu énergivores.

Confiance en la gestion jettoise

La Région de Bruxelles-Capitale a confié la gestion des futurs 65 logements moyens à l'administration communale de Jette qui a non seulement fourni le terrain à bâtir mais a aussi l'expérience de ce type de constructions (pensez à la rénovation de l'ancienne siropierie Wayland au 178 rue Jules Lahaye). Cette collaboration avec la Région montre une fois de plus la détermination de notre commune à accroître la parc immobilier jettois et à offrir ainsi au plus grand nombre la possibilité de se loger décemment... sans se ruiner.

La Récré: lieu de rencontre enfants / parents

La Récré est un espace où les petits (0 à 3 ans) peuvent vivre de nouvelles expériences et se faire de nouveaux copains. Les mardi et jeudi matin, les grands peuvent y papoter et souffler un peu hors de la maison.

La Récré se veut un lieu de parole qui prépare les enfants et leurs parents à l'entrée en crèche ou à l'école. Les futurs parents sont les bienvenus.

Cet espace organise en outre, des ateliers d'éveil (massage pour bébé et psychomotricité). L'occasion est donnée aux mamans et aux papas accompagnés de leur bébé de prendre le temps de se retrouver avec leur enfant, de (re)découvrir le plaisir de toucher et d'être touché, de s'émerveiller et de se laisser attendrir.

La Récré

- matinée de rencontre: mardi et jeudi (en dehors des congés scolaires) de 9h30 à 12h30

- massage pour bébé: vendredi de 10h30 à 11h30 (1 € par séance)

- psychomotricité: vendredi de 6h à 10h (1 € par séance)

Rue Essegem 26 à 1090 Jette

Renseignements: La Récré - 02.423.52.77

LA RÉCRÉ EST UNE INITIATIVE DES ASBL LA MAISON MÉDICALE ESSEGEM ET L'ABORDAGE. AVEC LE SOUTIEN DE LA COCOF ET DE L'ONE.

Un écrivain en classe L'écriture, un tour de magie!

Depuis quelques années, l'opération "Un écrivain en classe" démontre que les livres ne sont pas tous écrits par des hommes à barbe blanche décédés depuis longtemps. Les élèves des écoles communales jettoises découvrent des auteurs intéressants... et pleins de vie.

A la rentrée de septembre, Evelyne Wilwerth a non seulement prouvé aux élèves des écoles communales francophones que les auteurs de livres sont des personnes qu'ils peuvent croiser n'importe où mais elle leur a, en plus, fait découvrir qu'il arrive à l'"écrivain" de prendre un "e" et se décliner au féminin.

Pour guider les enfants à travers les méandres du processus d'écriture, Evelyne Wilwerth a mis au point une technique imparable: un tour de magie. Elle sort de son sac (à malices) une cordelette rouge et y fait un noeud. Elle leur explique alors qu'une histoire a besoin d'une idée (un fil rouge), d'une action inattendue (le noeud) et d'un dénouement. Cette présentation originale et ludique permet aux jeunes élèves de sortir le livre du domaine de l'abstrait, de voir la littérature comme quelque chose de dynamique et accessible.

Le projet "Ecrivains en classe" se déroule pour la troisième année consécutive dans les écoles communales francophones jettoises. C'est depuis 2005, grâce à une collaboration avec la Communauté française, que les écoles communales jettoises peuvent inviter des écrivains à se frotter à leur jeune public. L'ambition de cette animation est de montrer aux

écoliers que la littérature n'est pas uniquement le fait d'écrivains morts, que les oeuvres vivent, au même titre que ceux qui les écrivent. Cela permet alors d'ouvrir des perspectives de dialogue et, pourquoi pas, de susciter des vocations (voir "Mystère à l'école Jacques Brel" en page 21).

Après Thierry Robberecht et Benoît Coppée, le choix des écoles communales jettoises s'est porté sur Evelyne Wilwerth. Cette écrivaine touche-à-tout a une prédilection pour la fiction dans toutes ses formes: nouvelles, poèmes, romans pour enfants, adolescents et adultes. Son amour de l'écriture la pousse à animer des ateliers dans lesquels elle communique sa passion aux grands et aux petits. C'est à deux de ses aventures, "La veste noire" et "Quai des mystères", qu'Evelyne Wilwerth est venue donner une dimension supplémentaire dans les écoles Vanhelfmont, Dielegem, Jacques Brel, Aurore, Clarté, Van Asbroeck et du Champ des Tournesols.





28^{ème} Nuit des Sportifs Jettois

La 28^{ème} Nuit des Sportifs Jettois se déroulera le samedi 17 novembre 2007 dès 20h30 dans la salle Omnisports de Jette, avenue du Comté de Jette 3. Le groupe The Rubettes assurera le spectacle cette année. Les bénéfices de cette soirée seront versés aux clubs sportifs jettois.

Grande tombola

1er prix: une croisière de 8 jours aux Caraïbes pour 2 personnes (vol compris)

Prix d'entrée: 14 € / 10 € pour les enfants de moins de 10 ans. Cartes pour adultes uniquement en prévente. Les cartes d'accès et les carnets de tombola pour la grande tombola s'achètent auprès des clubs sportifs jettois et auprès du service communal des Sports (tél.: 02.423.12.97).

UNE ORGANISATION DE L'ASBL SPORT À JETTE ET DE L'ÉCHEVIN DES SPORTS
BENOÎT GOSSELIN

Le western s'invite à la Ferme pour Enfants

Cette année, la Ferme pour Enfants de Jette avait placé sa traditionnelle fête sous le signe du western. Les 8 et 9 septembre, de nombreux jeunes (et moins jeunes) visiteurs n'avaient pas hésité à enfileur leur tunique d'indien ou leur foulard de cow-boy pour répondre à l'invitation de Louis Vandenhede, président de la Ferme, et des animateurs. Clou de cette fête : le superbe saloon planté au milieu de la plaine comme un décor de cinéma. Pendant que les parents s'y désaltéraient en dégustant une spécialité de la Ferme, les enfants profitaient des stands et animations : mât de cocagne, atelier de boulangerie, balades à dos de poney, promenades en calèche, spectacle de clown, grimage, pêche aux canards et, pour les indiens et les squaws, stand de tir à l'arc. On en oublierait presque de citer les chèvres, lapins, cochons, chevaux et animaux de la basse-cour qui, durant toute l'année, permettent aux jeunes citadins de découvrir la vie à la ferme. Vivement la prochaine fête à la Ferme !



Vivre à Jette 2007

Jette, un vivier d'artistes?

Le 7 septembre dernier, les artistes participants au concours "Vivre à Jette 2007" ont reçu, des mains du collège des bourgmestre et échevins et du président de l'asbl "Commerce et marché annuel jettois" Yves Putzeys, divers prix les remerciant de leur participation. Une occasion de faire le point sur la place de la culture dans notre commune.

Le jeu en valait la chandelle: le lauréat du concours voit son oeuvre publiée sur la couverture de l'annuaire commercial "Vivre à Jette" et peut exposer ses créations dans le lieu unique qu'est La Maison communale. De plus, la peinture la plus plébiscitée est achetée par l'administration communale.



Cette année fut un bon cru pour la vie culturelle jettoise. En témoignent notamment l'Artiestenparcours d'Artistes, les différents festivals de musique tels que Fiestajet et Doum Doum organisés pendant l'été et le nombre d'artistes qui ont décidé de prendre part au concours "Vivre à Jette 2007". Ils étaient une quinzaine à avoir répondu à l'appel lancé en avril dernier par le service communal des Animations, à l'initiative de l'échevin Bernard Lacroix.

Cette année, outre le lauréat du concours, d'autres artistes participants bénéficieront également d'espaces d'exposition offerts par la commune (La Maison communale, l'Abbaye de Dieleghem,...). La volonté de promouvoir encore plus la vie artistique de notre commune fut d'ailleurs réaffirmée ce soir-là par l'échevin de la Communauté française Paul Leroy et l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw qui se sont tous les deux réjouis du succès du concours "Vivre à Jette" ainsi que de la vivacité et de l'originalité des artistes jettois.

Festival "Un autre regard sur l'Afrique"
Femmes africaines entre tradition et modernité

Pour sa 2ème édition, le festival "Un autre regard sur l'Afrique" se consacre à la Femme en Afrique subsaharienne. Quels sont ses droits, son rôle, sa place,... hier, aujourd'hui, demain? Ce festival a pour but de promouvoir la rencontre et l'échange avec des artistes congolais de toutes disciplines artistiques en vue de faire découvrir la richesse culturelle de ce grand pays.

Le samedi 6 octobre dès 19h30
et le dimanche 7 octobre dès 16h
 au Rayon vert (rue Van Huyneghem 31-33)
Renseignements: 02.420.21.26



Le Café des Parents
 Tous les lundis de 19h à 21h30,
 accueil, échange, rencontre et débat

8 octobre: "Frères, soeurs... entre chiens et chats"

15 octobre: "Les bobos des ados"
 (en présence d'un médecin)

22 octobre: "La séparation des parents... et les enfants là-dedans?"

au Centre culturel Le Fourquet
 (place de l'Eglise 15 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe)

Renseignements:
Planning familial Jette - 02.426.06.27
- lecafedesparents@hotmail.com

La XXVIIIème
Semaine internationale d'Orgue
à Bruxelles

du 14 au 21 octobre

en la cathédrale des Saints Michel et
 Gudule, au Musée des Instruments de
 musique, en l'église des Pères Dominicains
 (Etterbeek) et autres lieux

Renseignements: 02.219.26.61
(les jours ouvrables de 14h à 17h)
- semorgweek@yucom.be -
www.semorg.yucom.be

Portes ouvertes
au CPAS de Jette

(rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49)

Le samedi 6 octobre

Entrée gratuite

Renseignements:
CPAS de Jette - 02.422.46.56

Thé-dansant

L'Entresort, théâtre pour les seniors,
 propose un thé dansant et un spectacle
 de chansons et d'accordéon.
 Réservez pour le 15 octobre au plus tard.

Le 17 octobre à 14h30
 au pavillon Wouters (rue Wouters 12)
Renseignements au 02.256.04.07

Jam'in Jette Festival
le 6 octobre dès 18h

à la salle des Fêtes de Jette
 (Place Cardinal Mercier).
 Entrée: 6 €

Organisé avec l'appui du
 Centre culturel de Jette,
 dans le cadre des activités de Mosaïque.

asbl Humania:
Pensée positive et sophrologie

Découvrez les avantages de la sophro-relaxation.
 Des exercices simples aident maîtriser le stress,
 atténuer les frustrations quotidiennes,
 à développer le bonheur en soi.

Une série de 5 ateliers, animés par Léa
 Delbrouck, sophrologue, vous en livre
 les secrets pour un prix fixé à 50 €.

Les 13, 20 et 27 octobre et les 10
et 24 novembre de 10h30 à 12h30

Renseignements et inscriptions:
asbl Humania - avenue Swartenbrouck 3
à 1090 Jette - 02.479.92.75.

Sans Souci Expositions
Parcours d'artistes dans le cadre
de la journée mondiale
de la santé mentale

La clinique psychiatrique "Sans Souci"
 organise des expositions à l'intérieur même
 de ses bâtiments et en d'autres lieux
 qui lui sont permis d'investir.

le 11 octobre de 14h à 16h

Portes ouvertes et vernissage
 d'une exposition de peinture et sculpture

Clinique Sans Souci
 (chaussée de Dielegem 28)
Renseignements: 02.478.04.33

Soirée lyrique

Hommage à Maria Callas

A l'occasion du 30ème anniversaire de la disparition de l'inoubliable soprano Maria Callas et du 50ème anniversaire de la mort du ténor Beniamino Gigli, le ténor Tonino Carlino et la soprano Eva Nyakas interpréteront des extraits d'opéra (Norma, Rigoletto, La Bohème, I Pagliacci,...). Les chanteurs seront accompagnés au piano Marie-Claude Roy.

Vous pourrez rencontrer les artistes
 autour du verre de l'amitié à l'issue du spectacle.

Le 19 octobre à 20h

à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dielegem
 (rue Tiebackx 14)

Entrée: 9 €/7 € pour étudiants et seniors

Renseignements:
02.428.71.03 - lescheminsdubelcanto@skynet.be

Cycle de conférences:
Cent ans de jazz

Conférences sur la musique jazz données par le documentaire Louis Stevens et le musicien Vicky Down.

Jeu 18 octobre: Les "incomparables" frères
 Cannonball Adderley (sax alto et trompettiste).

Présenté Jean Cortois (percussionniste).

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 €/1,25 € pour Art. 27

Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Au programme pour les seniors...

Jeudi 25 octobre Festival 55+

Avec Robert Cogoi, Nicole & Hugo, Sandra Kim et les SoulDivaz.

Préparez-vous à une après-midi endiablée avec des artistes bien de chez nous dans la nouvelle aile de la salle Omnisports. Ce festival est indéniablement l'événement senior à ne pas manquer cette année!

Robert Cogoi est un grand personnage de la chanson française. Sa chanson "Un jour" a atteint les sommets des hit-parades dans les années '60.

Nicole & Hugo forment un duo très populaire dans le Nord du pays. Leurs chansons entraînantes ne manqueront pas de plaire aussi aux francophones.

The SoulDivaz, un groupe composé de Sandra Kim (gagnante de l'Eurovision), Afi (la découverte de la Star Academy) et Micha Marah (toujours active après 25 ans de carrière) reprendront les grands morceaux du répertoire soul. Elles se produiront avec The MG Band, une formation de 8 musiciens.

Rendez-vous à 13h30 à la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette). Le spectacle s'achèvera vers 18h30.

Prix: 5 €

Avec le soutien de la Loterie Nationale et d'Intro



Vendredi 23 novembre Concert de gospel



Venez écouter l'un des meilleurs groupes de gospel d'Europe et partager leur passion. Leurs envolées rythmées en faveur d'un monde délivré de violence, d'injustice et de racisme vous inciteront certainement à vous lever, frapper dans les mains et à chanter avec les "Marvellous Gospel Singers". Ce concert aura lieu en l'église Notre-Dame de la Chapelle (place de la Chapelle à 1000 Bruxelles).

Rendez-vous à 13h35, place Cardinal Mercier.

Prix: 20 € comprenant le spectacle et le transport en autocar.

Mardi 4 décembre

Visite du Musée René Magritte



Le Musée René Magritte, à Jette, est situé dans la maison où le célèbre peintre surréaliste vécut et travailla pendant vingt-quatre ans. Cette maison, restaurée dans les années '90, recrée rigoureusement l'intimité du peintre telle qu'il a pu la montrer dans certains de ses tableaux. Des oeuvres originales, des objets, des lettres et des photos, exposés sur trois étages, illustrent la créativité prolifique

d'un des peintres les plus géniaux de tous les temps.

Cette visite guidée durera près d'une heure et demie.

Rendez-vous à 14h, rue Essegheem 135

Prix: 11 € comprenant l'entrée au musée, le guide et un petit moment de détente (café et thé à volonté + une pâtisserie) au café Ter Linden après la visite.

Dimanche 16 décembre

Spectacle "Sois Belge et tais-toi"

"Sois Belge et tais-toi", composé de sketches et de parodies de chansons, évolue chaque année au gré de l'actualité. Les personnalités politiques se pressent pour assister à une représentation de ce spectacle qui a déjà accueilli plus de 35.000 spectateurs cette année. Ce spectacle aura lieu au théâtre Saint-Michel à Etterbeek.

Rendez-vous à 14h30, place Cardinal Mercier.

Prix: 35 € comprenant le transport en autocar et la place de 1ère catégorie.

Les réservations se font auprès du service communal des Seniors (chaussée de Wemmel 100 - bureau 042 - entresol). Le bureau est ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 11h30 ainsi que le jeudi entre 14h et 15h30.

Afin de garantir une gestion efficace et un accueil optimal, veuillez téléphoner avant votre passage au service des Seniors.

Tél. 02.423.12.66 (Patricia Hellem) - email: phellem@jette.irisnet.be

Cela se fête!

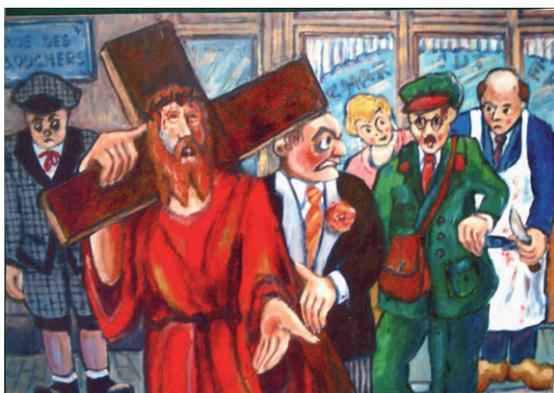
Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, officier de l'Etat civil (02.423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Félicitations...

... aux époux Pauwels. Ils ont célébré leurs noces d'or le 8 septembre 2007.



Chemin de croix op z'n Brussels



Reproduction réduite de l'une des stations avec, parmi la foule, Paul Vanden Boeynants et 'Woltsje' du théâtre Toone

En collaboration avec l'association pour la défense du dialecte bruxellois De Speegelmanne, l'administration communale de Jette et l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw organisent une exposition intitulée 'De Kroeisweg van Ons Ier dui de stroête van Brussel'.

Les samedi 20 et dimanche 21 octobre, les amoureux du dialecte bruxellois auront l'occasion de découvrir 14 peintures à l'huile de 120 x 100 cm de l'artiste-peintre Pierre Claes. Ces toiles s'inspirent des stations du chemin de croix du Christ, à la seule différence que l'on y retrouve des personnages typiquement bruxellois, comme l'ancien premier ministre Paul Vanden Boeynants et 'Woltsje' du théâtre de marionnette Toone.

Exposition 'De Kroeisweg van Ons Ier dui de stroête van Brussel'

Le samedi 20 octobre 2007 de 11 à 18h et le dimanche 21 octobre 2007 de 10 à 18h

Visites guidées en bruxellois par l'artiste-peintre Pierre Claes le samedi 20 octobre à 14 et 16h, le dimanche 21 octobre à 11, 14 et 16h

Info : service de la Communauté flamande - tél. 02.423.13.73, cultuur@jette.irisnet.be

Essayiste, nouvelliste, conteuse, dramaturge et poète, l'auteur Colette Nys-Mazure écrit avec un talent qui est reconnu au-delà de nos frontières. La bibliothèque Mercier vous propose de la rencontrer en octobre.

Chaque année vers la mi-octobre depuis 1991, la Fureur de lire met à l'honneur la lecture et l'écriture, dans toute la Communauté française, avec l'objectif de sensibiliser de nouveaux publics à ces pratiques.

C'est dans ce cadre que la bibliothèque Mercier a décidé d'inviter Colette Nys-Mazure. Pour cet écrivain belge née en 1939, l'écriture constitue une nécessité, la poésie un réel besoin.

A son palmarès, on dénombre

notamment le Grand Prix de Poésie pour la Jeunesse décerné en 1990 par le ministère français de la Culture pour son recueil "Haute enfance" et le Prix Max-Pol Fouchet pour son recueil-phare "Le for intérieur" obtenu en 1996.

Le style de Colette Nys-Mazure plaît aussi bien à la critique qu'au public. Sa "Célébration du quotidien" a remporté un énorme succès en Europe. Véritable plaidoyer pour les petites choses de l'existence, cet essai poétique met en évidence un art de vivre qui touche au plus profond de l'esprit et du cœur.

Plus récemment, elle a relaté ses souvenirs d'enfance dans "L'enfant neuf" où elle confie le drame qui a laissé une empreinte indélébile sur sa vie et son écriture.

La rencontre sera animée par Françoise Nice, journaliste et auteur littéraire.

"L'écriture est une passerelle"



Rencontre avec Colette Nys-Mazure le samedi 20 octobre à 10h30

à la bibliothèque Mercier (place Cardinal Mercier 10)

Accès gratuit

Drink offert après la rencontre

Réservation vivement souhaitée

Renseignements: bibliothèque Mercier - Myriam Gathon - 02.426.05.05



La nature s'invite à la bibliothèque

Pour les citadins, les "coins de nature" s'arrêtent à un jardin ou à un parc. Ces espaces ont beau être verts, ils n'en sont pas forcément accueillants pour la nature, sa faune (papillons, insectes, oiseaux,...) et sa flore.

La protection de la nature passe par nous, lecteurs...

Pour comprendre le défi de la protection de la nature, il faut l'apprécier. Pour l'apprécier, il faut s'y plonger.

La bibliothèque de Naeyer vous propose de découvrir ses nouveautés en matière de jardin naturel, de protection de l'environnement, d'écologie,...

Le 17 octobre, des animateurs de l'association Natagora viendront, en outre, exposer leur projet de "nature au jardin" et répondre à vos questions.

Des Jettois ayant obtenu le label "Nature au jardin" ainsi qu'un maître composteur sont également attendus.

La Fureur de lire le 17 octobre dès 18h

à la bibliothèque de Naeyer (bd de Smet de Naeyer 147)

Entrée gratuite mais réservation souhaitée

Renseignements: bibliothèque de Naeyer - 02.426.10.82 - email: bibdenaeyer@yahoo.fr

Antenne interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest

L'Antenne Interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont, de par leur présentation, rendus accessibles au public le plus large.

11 OCTOBRE 2007

Jean-Pascal van Ypersele de Strihou, professeur de climatologie et des sciences de l'environnement à l'UCL

"Populations, environnement et climat: relations complexes et multiples"

8 NOVEMBRE 2007

Colette Braeckman, journaliste

"Le Congo aujourd'hui et demain"

29 NOVEMBRE 2007

Emmanuel de Wilde d'Estmael, avocat au Barreau de Bruxelles et professeur à la Chambre belge des comptables et conseils fiscaux

"Les donations: l'aspect civil et fiscal, les clauses préservant le donateur"

13 DÉCEMBRE 2007

Jill Raimondo, licenciée en Histoire de l'art, égyptologue

"La tombe oubliée des fils de Ramsès II"

10 JANVIER 2008

Isabel Yépez Del Castillo, professeur aux Facultés des sciences économiques, sociales et politiques à l'UCL

"Amérique latine: bilan et perspectives"

14 FÉVRIER 2008

Nathalie Biltiau, médecin rhumatologue à l'hôpital

Erasmus

"L'arthrose en 2008"

20 MARS 2008

Sophie Demoustier, professeur de sciences appliquées à l'UCL, chercheur qualifié au FNRS

"Voyage dans le nanomonde: de la science aux applications quotidiennes"

17 AVRIL 2008

Martine Cadière, écrivain

"George Sand, une femme libre"

Toutes les conférences débutent à 14h 30 et se tiennent dans la Salle communale des Fêtes de Jette (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 4 € par conférence

Renseignements: service de la Communauté française - Sylvie Allentin - 02.423.13.53.

Eveil poétique à Jette

Grâce au projet "Vers Bruxelles, poésie dans la ville", l'association littéraire bruxelloise Het beschrijf a mis au point un projet unique qui vise à donner une place plus importante à la poésie dans différents quartiers bruxellois. En juin 2007, Jette a reçu la visite d'un duo surprenant. Le poète congolais Kasele Laïsi Watuta et le sculpteur bruxellois Els Opsomer ont visité le quartier qui s'étend entre le site Essegem et la place Cardinal Mercier. Cette exploration leur a permis de puiser l'inspiration nécessaire à une collaboration artistique autour de ce quartier.

Le projet "Vers Bruxelles" a pour but de susciter un éveil poétique dans différents quartiers bruxellois. Un poète de renommée internationale et un artiste plasticien belge partent à la découverte de chaque quartier. Le résultat est un poème (traduit en français et en néerlandais), ainsi qu'une oeuvre d'art qui ancre le poème dans le quartier. Les habitants ajoutent eux aussi leur pierre à l'édifice en présentant les résultats d'ateliers réalisés sur des thèmes précis dans l'espace public. D'ici 2010, un parcours poétique s'étendra ainsi dans différents quartiers bruxellois.

A Jette, Kasele Laïsi Watuta a d'abord composé un poème en swahili sur le quartier Essegem. Els Opsomer a ensuite immortalisé le poème de Kasele dans une oeuvre d'art intégrée au quartier. Le vendredi 19 octobre à 20h, Kasele lira ses poèmes à l'occasion de "Portie Poëzie", soirée poétique organisée par la bibliothèque néerlandophone de Jette.

Pique-nique poétique avec Els Opsomer

Un "Pique-nique poétique" sera organisé le samedi 20 octobre de 11 à



16h dans le quartier Essegem (sur la pelouse située derrière la Résidence Essegem 2, rue Jules Lahaye 286). Het beschrijf et la maison de quartier L'Abordage y ont prévu des en-cas et des boissons, des animations pour enfants et une exposition d'affiches poétiques réalisées par des enfants, le tout dans une ambiance familiale. Els Opsomer profitera de ce pique-nique pour présenter l'oeuvre temporaire

qu'elle a spécialement conçue pour le quartier Essegem. Les thèmes de l'isolement et de la tension entre reconnaissance et aliénation à l'oeuvre dans les grandes villes joue un rôle prépondérant dans le travail d'Opsomer. Pour alimenter sa réflexion, elle a parcouru les villes du monde entier afin d'"archiver" les paysages citadins. A partir du 20 octobre, une partie de ces images photos et vidéos seront exposées dans les rues de Jette. L'oeuvre sera inaugurée à 14h30 par le ministre bruxellois Pascal Smet et l'échevine Brigitte De Pauw. Elle sera visible jusqu'à la fin de l'année 2007.

Portie Poëzie

Soirée poétique avec Kasele Laïsi Watuta, Oscar van den Boogaard, Guy De Simpele, Dansen Niet (avec Serge van Duijnhoven et Fred De Backer) et Miriam Van Hee

Le vendredi 19 octobre 2007 à 20h

A l'Atelier 340 Muzeum (drève de Rivieren 340)

Pique-nique poétique

Le samedi 20 octobre 2007 de 11 à 16h

Dans le quartier Essegem (derrière la Résidence Essegem 2, rue Jules Lahaye 286)

Festival des arts urbains

Le festival des arts urbains met l'accent sur le slam, un art dédié à la poésie urbaine né dans les ghettos de New York dans les années 80 et qui prend de plus en plus d'importance. Cet art favorise la prise de parole et invite chacun à s'exprimer sans décorum, musique ni artifice et sur n'importe quel sujet.

Entre exposition de photos urbaines qui s'attachent à décrire les diverses facettes culturelles et sociales des quartiers de Jette, le rap, le graff et le break, le festival des arts urbains donnera "libre parole aux jeunes" les vendredi 12 et samedi 13 octobre au centre Armillaire.



Festival des arts urbains

les vendredi 12 et samedi 13 octobre

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Renseignements: 02.427.62.00 ou 0498.10.37.97

PARTENAIRES: PROJET INTERQUARTIER DU CENTRE CULTUREL DE JETTE, ESTAMPES 51, LEZART URBAINS, DJ PASCO.



Taxis-poésie

Kasele Laïsi Watuta a écrit une série de poèmes sur Jette en swahili et en français. Le public a eu l'occasion de les découvrir lors du Marché annuel de Jette. Le 27 août 2007, les poèmes de Kasele ont été lus par des comédiens à bord de magnifiques voitures anciennes. Ces taxis-poésie qui circulaient dans les rues de Jette ont rencontré un beau succès.

Expositions **Vivre à Jette**

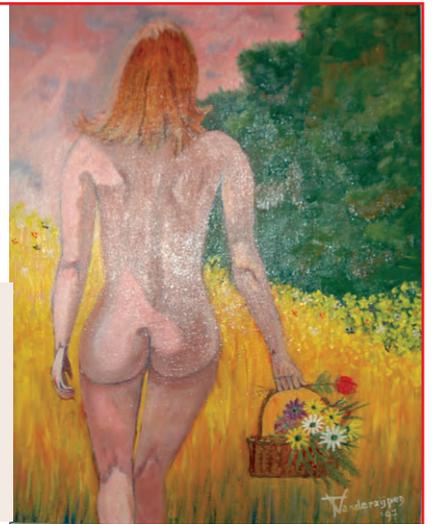
Théo Vanderzijpen, prix spécial du jury 2006

Théo Vanderzijpen peint depuis plus de vingt ans. Ce peintre autodidacte trouve son inspiration dans ce qui l'entoure, dans ce qu'il aime: les femmes, la nature, les voiliers mais surtout Jette qui l'a vu grandir et qu'il a vu changer. Son style, tantôt proche de Van Gogh et des impressionnistes tantôt terriblement personnel, lui a valu le prix spécial du Jury du concours "Vivre à Jette 2006".

Théo Vanderzijpen expose Du 20 au 30 octobre 2007

Du mardi au vendredi de 14h à 17h
et le weekend de 14h à 18h; fermé le lundi

A l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem
(rue Tiebackx 14)



Marc Dujardin expose Du 5 au 31 octobre 2007

Ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 14h; le jeudi de 13 à 19h

A La Maison communale de Jette
(chaussée de Wemmel 100)

Marc Dujardin, prix du public 2006

Du 5 au 31 octobre 2007, La Maison communale de Jette accueillera une exposition de Marc Dujardin, lauréat du prix du public lors du concours Vivre à Jette 2006. Cet artiste autodidacte n'en était pas à son coup d'essai. A l'âge de 8 ans, il a remporté le premier prix lors d'un concours de dessin organisé par la Suisse. Il s'est mis peu à peu à la peinture et s'est classé parmi les lauréats du concours du Rouge-Cloître, premier d'une longue série.

Amoureux de la nature, Marc Dujardin trouve essentiellement son inspiration dans les bois et parcs de notre capitale. Il lui arrive également de peindre des portraits. Ce Jettois, assistant social de formation, n'hésite pas à reproduire dans ses oeuvres le parc Roi Baudouin et ses trésors. Bien que son domaine de prédilection soit la peinture à l'huile, il pratique également la gouache.

Le discobus ne passera plus à Jette



Depuis le 1er octobre, le Discobus de la Médiathèque qui sillonnait les routes pour apporter CD, vidéos, DVD, CD-Rom et jeux vidéo ne s'arrête plus à Jette. Le rendez-vous du vendredi est supprimé, les emprunteurs ne le trouveront plus sur la place Cardinal Mercier.

Néanmoins, d'autres escales figurent sur l'itinéraire du Discobus. Les amateurs de culture qui souhaitent piocher dans les collections de cette Médiathèque ambulante peuvent se rendre le lundi de 15h30 à 16h30 au square Palfijn à Laeken. Le Discobus qui s'arrêtait à Jette y a un emplacement réservé. Si cette plage horaire ne vous convient pas, vous pouvez vous rendre à la Médiathèque du Passage 44. Vous trouverez plus de renseignements sur le site internet www.lamediathèque.be



Analogique ou digitale?

Exposition de photos

*L'association
photographique
Brussels Miroir
vous invite
à découvrir une
exposition de cinq
de ses membres:*

Janine Godart
"Couleurs de Milos (Grèce)"
Une série mettant en valeur la
richesse des couleurs des minéraux.

Annick Maillet
"Arbres et graphisme"
Une étude de matière et esprit
poétique.

Jacques Kevers
"La solitude,
ça n'existe pas?"

Un après-midi à Paris: la ville, la
foule, le bruit... On peut être seul
dans toute cette agitation.

Jacques Baudoux
"Sarakiniko (Milos, Grèce)"
A la découverte d'un lieu magique,
d'une géographie lunaire.

Henri Kemp
"Palais de justice
(ombres et lumières)"
Regarder ce mastodonte d'une
autre manière, entre intérieur et exté-
rieur.

**Les photographes du
Brussels Miroir**

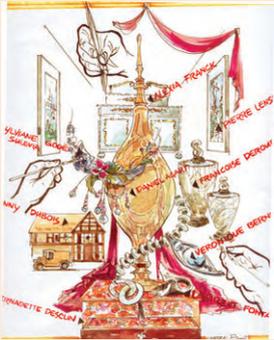
Vernissage:
le 19 octobre à 19 h 30
Exposition du 20 octobre
au 4 novembre 2007

Tous les jours de 14 à 17h 30, sauf le
dimanche de 14 à 18 h.

Le dimanche 28 octobre: jugement
du Grand prix d'auteur de la
Fédération de Cercles photographi-
ques.

Renseignements:
Baudoux-Godart - 02.736.41.51
- baudoux.godart@skynet.be

Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)



Exposition

IMA: Idées, Mains, Artisans

L'artisanat s'invite à la Demeure abbatiale de Dieleghem. Le Centre culturel de Jette y organise du 6 au 14 octobre une exposition intitulée "IMA: Idées, Mains, Artisans" qui permettra à plusieurs artisans de présenter leur travail.

Daniel Agart - travail du bois • Véronique Bernier - bijoux actuels • Françoise Deroubaix - poterie-céramique • Bernadette Desclin - coffrets et objets recouverts de tissu ou papier décoratif • Anny Dubois - miniatures • Laurent Fontainas - bijoux sculpturés • Alexia Franck - peintures décoratives sur meubles • Sylviane Godé - bijoux sculptures • Pierre Lens - aquarelles, dessins et portraits

Exposition IMA: Idées, Mains, Artisans

du 6 au 14 octobre de 14 à 18h à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Armillaire Jazz Nights

YA' KONGO



Ces artistes sont invités dans le cadre du festival "Un autre regard sur l'Afrique" et Yambi Congo. Ya' Kongo, ce sont de très bons musiciens issus de diverses formations jazz du Congo. Leur jeu d'ensemble fait la part belle aux développements rythmiques inédits. De temps en temps, un pas de danse de Maître Tshalama évoque l'héritage de traditions ancestrales: le mutuashi du Kassaï, le mowa du Bas-Congo, l'agbaya de l'Equateur sans oublier le ndombolo de la cité.

Leur jazz festif est rythmé. Le concert sera suivi d'un débat sur la démarche du groupe, la richesse des rencontres interculturelles et le rôle que les artistes peuvent jouer dans le développement de leur pays.

Ya' Kongo en concert

le 4 octobre à 20h30 au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 8 € / 5 € pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les seniors / 1,25 € pour Art. 27

Renseignements et réservations: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Armillaire Blues Nights

Enfin une voix féminine!



Cora Lee and No Trouble Blues Band

Cora Lee chante le soul et le blues avec une voix puissante, parfois sauvage, parfois intime, parfois rock, parfois tendre... Un monde à explorer et découvrir. Elle est accompagnée par son propre band, No Trouble Blues Band, une formation classique: guitare, basse, batterie et harmonica. Originaires du Brabant flamand, ils vont nous faire partager leur amour d'une musique teintée de Chicago Blues, de Rythm 'n' blues et de soul.

Cora Lee and No Trouble Blues Band

le 26 octobre à 20h30 au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 € / 7 € sur réservation / 1,25 € Art. 27

Renseignements et réservations: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Les Dimanches d'Aurélié

"Bulle le funambule"



Très haut dans le ciel, durant la nuit, à l'heure où les petits sont couchés depuis longtemps, apparaissent les êtres poétiques et lunaires. Les étoiles brillent et Mademoiselle la lune se réveille. Elle nous invite à être témoins des aventures d'un petit bonhomme naïf et noctambule, Bulle le funambule.

"Bulle le funambule", c'est s'envoler dans un monde imaginaire habité par des êtres tendres et poétiques. Cette histoire veut montrer comment un être rêveur et avide de découvertes fait ses valises, part en voyage et se rend compte finalement que son "chez lui", son univers céleste et son amie Mademoiselle la lune lui manquent. Ce spectacle s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans. Il dure 45 minutes.

Théâtre jeune public: "Bulle le funambule"

le 14 octobre à 15h à la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 6 €

Renseignements et réservations: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Voir le Monde

"Oman, le sultanat de l'encens"



Lorsqu'en 1970, le Sultan Qabous déposa son père, il s'empressa d'ouvrir Oman au monde pour moderniser le pays dans le respect de son authenticité et de ses traditions. Oman est un lieu unique: déserts mystérieux, mers de rêve, montagnes escarpées, vallées verdoyantes servent de cadre à un riche passé.

Dans les villages de montagne, potiers et forgerons travaillent encore de manière ancestrale tandis que les pêcheurs vantent à grands cris leurs prises spectaculaires et que les marchands s'affairent au souk à bestiaux de Nizwa.

Ne dit-on pas que dans l'Antiquité, la reine de Saba venait s'y fournir en encens entre deux rencontres, discrètes et galantes, avec le roi Salomon.

Projection du documentaire "Oman, le sultanat de l'encens"

le 7 octobre à 15h à la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 8,50 € / 7,50 € pour les seniors / 5 € pour les - de 26 ans

Renseignements: Voir le Monde - 02.649.76.95 - info@voirlemonde.be

Des écrivains en culotte courte

Dans la foulée de l'initiative "Un écrivain en classe", les élèves de 6ème primaire de l'école Jacques Brel se sont eux-mêmes essayés à l'écriture l'année dernière. Aidés par l'auteur de livres pour enfants Thierry Robberecht, ils ont élaboré un récit en tentant de faire preuve d'imagination. Les affres de la création et l'angoisse de la page blanche dépassés, les écoliers mené à terme la rédaction et l'illustration d'un roman à intrigue. Ce roman s'intitule "Mystère à l'école Jacques Brel". Nous vous proposons de découvrir cette histoire.



Mystère à l'école Jacques Brel



Récit inspiré par le travail d'écriture des sixièmes années primaires de l'Ecole Jacques Brel en collaboration avec Thierry Robberecht, auteur jeunesse. Le travail s'est déroulé pendant l'année scolaire 2006-2007



Chapitre 1

Aujourd'hui, c'est lundi. Mon réveil a sonné, Maman m'a appelée plusieurs fois mais je ne parviens pas à me réveiller. Tout à coup, mes yeux tombent sur le réveil : 7h 30 ! Je vais être en retard !

Je me lève, me lave et m'habille à la vitesse de l'éclair. Mon petit déjeuner, je l'avale en courant dans la rue.

Je pénètre dans l'école juste au moment où les portes se referment. Ouf !

En même temps que moi, est entré un élève noir de mon âge que je n'ai jamais vu. Il est grand, mince et porte un jean et un pull orange. Il transporte un vieux sac qui fait office de cartable.

J'ignore comment il s'appelle.

Dans la cour de récréation, alors que les rangs se forment, Simon, mon meilleur copain, me dit : « Célia ! Tu arrives de plus en plus tard chaque matin ! ».

Je ne réponds rien. Devant moi, s'est rangé le garçon inconnu. Je comprends enfin que lui et moi, sommes dans la même classe.

- C'est qui le nouveau ? je demande à Simon qui, en général, sait toujours tout.

- Il s'appelle James Pakona. C'est écrit sur son cartable ! Regarde !

En effet, sur son cartable est cousue une minuscule étiquette avec son nom.

Dans le couloir qui mène à la classe, James marche presque à côté de moi. Je cherche quelque chose à lui dire, des mots de bienvenue, quand notre institutrice nous dit : « On ne parle pas dans les rangs ! ».



- Ce n'est pas très grave ! J'aurai tout le temps de lui parler à la récréation.

Devant la classe, pendant quelques secondes, le temps de déposer ma veste au portemanteau, je perds James de vue. Je me retourne, il n'est plus là !

Je me dis qu'il est déjà rentré en classe mais il n'y est pas !

- Madame ? Vous n'avez pas vu James ?

L'institutrice fait la grimace en me regardant :

« Célia ! Je donne cours ici depuis le début de l'année scolaire et je ne connais pas de James dans cette classe ! ».

- C'est normal, Madame ! Il est nouveau !

L'institutrice ne m'écoute déjà plus. Elle commence immédiatement son cours.

Simon, qui est aussi mon voisin de classe, me chuchote à l'oreille : « Il est bizarre ton James ! Il apparaît et il disparaît comme par enchantement ! ».

- Tu as raison ! Cette disparition est mystérieuse ! Je dois en parler au directeur !

Chapitre 2

A la fin du cours, je demande la permission de me rendre chez le directeur.

J'attends une bonne minute devant sa porte en réfléchissant. Comment vais-je lui expliquer la situation ?

Je n'ai pas de preuves de la disparition de James. Seulement l'impression, l'intuition qu'il se passe quelque chose d'anormal dans l'école !

Je prends mon courage à deux mains et je sonne.

Une lumière verte s'affiche à la droite de la porte : je peux entrer.

Le bureau du directeur est une pièce agréable et bien éclairée. Des plantes vertes et des fleurs entourent un grand bureau brun sur lequel se trouve un ordinateur.

Monsieur le directeur est installé dans son profond fauteuil en cuir. Il me sourit, une tasse de café à la main. Il semble de bonne humeur.

- Bonjour Célia ! Que puis-je faire pour toi ?

- Je dois vous parler !

- Et bien ... je t'écoute !

- Voilà ! James a disparu ce matin dans l'école. Je suis entrée avec lui et à présent, il est introuvable !

Tout d'abord, le directeur est resté silencieux plusieurs secondes. On aurait dit qu'il cherchait une réponse valable à me donner.

- Je ne comprends rien à ce que tu racontes, Célia ! Qui est ce James ?

Le ton de sa voix sonne particulièrement faux. J'ai l'impression qu'il me ment.

- Mais ... mais ... c'est le nouvel élève ! James Pakona !

Soudain, le directeur se lève. Il paraît furieux.

- Un nouvel élève que je ne connais pas ! Je ne pensais pas qu'une fille aussi sérieuse que toi viendrait m'importuner avec des histoires à dormir debout !

- Monsieur le directeur ... !

- Désolé Célia ! J'ai une réunion très urgente ! Retourne en classe !

A ce moment précis, apparaît Madame Colette, la secrétaire de l'école. Elle porte un pull décoré de personnages de dessins animés. Elle semble étonnée.

- Une réunion urgente, Monsieur le directeur ? Je n'ai rien noté à l'agenda !

Le directeur hésite à lui répondre.

- C'est une réunion d'ordre privé ! Ca ne vous regarde pas ! crie-t-il.

Madame Colette et moi, on se regarde. Jamais, on a vu le directeur dans cet état.

Je jette au directeur le regard le plus furieux dont je suis capable et je sors de son bureau.

Il me cache des choses, je le sens !

Chapitre 3

Quand je sors du bureau du directeur, la récréation a déjà commencé.

Simon est assis sur les marches qui mènent à la tour. Il mange une gaufre.

Je dois préciser que notre école possède une particularité. Dans la cour de récréation, s'élève une tour. Comme dans les châteaux du moyen âge ! Il nous est formellement interdit d'y pénétrer.

- Et alors ? me demande Simon en m'apercevant ? Qu'a dit le directeur ?

- Il a fait semblant de ne rien savoir mais je suis certaine qu'il cache quelque chose.

Simon se lève pour jeter le papier de sa gaufre à la poubelle quand soudain, il s'arrête.

- Regarde ! me dit-il, le sac à terre, ce ne serait pas celui de James, par hasard.

Je jette un œil dans la direction que m'indique Simon. Il a raison. Derrière nous, aux pieds de la tour, se trouve le sac de James.

Je reconnais l'étiquette et l'état général du sac. Je le prends en main. Pas de doute, c'est le sien ! Sans réfléchir, je l'ouvre.

- Qu'est-ce que tu fais ? demande Simon.

- Je veux en savoir plus sur cette histoire.

Je suis un peu mal à l'aise de fouiller dans les affaires de James mais je veux en savoir plus. Le sac contient plein de papiers. Des formulaires écrits dans des langues inconnues. Enfin, il me semble qu'il s'agit de formulaires. Des papiers très sérieux en tout cas. Et puis, plusieurs passeports étrangers. Mais de quel pays ?

Dans un des passeports, je remarque la photo de James. Dans un autre, les photographies de gens plus âgés. Ses parents peut-être ?

Je trouve aussi une dizaine de boîtes de conserves ... des sardines ... et du maïs ! Et quelques paquets de biscuits !

- On dirait qu'il n'aime pas la nourriture de la cantine, rigole Simon.

- Idiot ! Je pense plutôt qu'il récolte des vivres pour des gens !

- Tu as peut-être raison, répond Simon qui redevient immédiatement sérieux.

Nous restons assis avec le sac de James entre nous.

Soudain, Simon me demande : « Tu crois qu'il est dans la tour ? »

- Probablement !

J'ai répondu sans vraiment réfléchir mais c'est la seule explication valable. James est introuvable dans l'école et son sac à dos est abandonné aux pieds de la tour.

- Mais il n'y a rien dans la tour ! remarque Simon.

Dans ma tête, j'entends une petite voix qui me chuchote : « Nous allons bien voir ! ».

Je me retourne vers la cour de récréation. Les enfants jouent, les surveillants parlent. Personne ne semble faire attention à nous.

Discrètement, je pousse la porte. Elle est ouverte. Incroyable ! La porte de la tour est ouverte alors qu'elle doit toujours être fermée.

- Tu es complètement dingue ! me dit Simon, qui vient enfin de comprendre mes intentions.

- Dépêche-toi ! Tu vas nous faire remarquer !

Nous nous glissons discrètement dans la tour. Mon cœur bat très très fort. Nous savons Simon et moi qu'il est interdit d'y pénétrer. Le directeur ne cesse de nous le rappeler.



Chapitre 4

Devant nous, un escalier de pierre, un vieux, comme dans les châteaux forts qu'on visite avec la classe en voyage scolaire. Les marches sont très hautes, la montée très fatigante.

Tous les dix mètres environ, des torches éteintes sont vissées dans les murs. On a vraiment l'impression d'être au Moyen-Âge.

Nous essayons de faire le moins de bruit possible.

Au premier étage, se trouve un palier avec une vieille et lourde porte en bois.

Je tends l'oreille mais je n'entends rien. En tentant d'écouter, je pousse la porte qui reste fermée.

D'un signe de la tête, Simon me demande ce qu'on va faire. Je lui réponds de la même manière que je n'en sais absolument rien.

Simon, qui ne sait jamais garder les mains dans ses poches, tripote un peu la torche située à hauteur de la porte. Sans vraiment le vouloir, il fait pivoter la torche dans le mur.

Un grincement terrible se fait entendre. C'est la porte qui s'ouvre lentement devant nous.

Pour la discrétion, c'est raté !

Devant nos yeux, se dresse une immense bibliothèque. Elle monte jusqu'au plafond. Elle est tellement haute que des échelles sont posées contre les rayonnages.

La poussière recouvre tout. Chacun de nos pas se dessine dans la poussière comme quand on marche dans la neige, les matins d'hiver.

Simon lit les titres sur les tranches des livres mais rien n'est écrit en français.

- C'est peut-être du latin, dit-il, ou de l'égyptien !

On voit bien que les livres n'ont plus été touchés depuis plein d'années. Tout semble endormi dans la poussière.

Nous traversons la bibliothèque presque sans dire un mot comme si on ne voulait pas déranger les lecteurs.

- C'est pas ici que je vais trouver le dernier tome d'Harry Potter, chuchote Simon.

Je suis en train de penser que nous sommes perdus. Si James était passé par ici, nous aurions forcément vu ses pas dans la poussière.

Simon continue à marcher droit devant lui.

Au bout de la salle, se dresse un escalier en colimaçon.

Simon monte les marches et je le suis. Tout en haut de ce petit escalier sombre, se trouve un rideau sale.

D'un geste sec, Simon écarte le rideau.

Au début, on n'a pas compris ce qui nous arrivait. Un bruit qui ressemblait au galop d'un troupeau de chevaux sauvages s'est fait entendre mais ce n'était ni des chevaux ni des sabots.

- Des chauves-souris, a hurlé Simon.

Des centaines de chauves-souris. Elles passent juste au dessus de nos têtes dans le clap clap de leurs ailes. Elles hurlent des petits cris effrayés. Leurs ailes nous touchent le visage et les cheveux.

Je n'en peux plus ! Je crie !

Simon et moi, on se protège les yeux avec nos bras. Nous tombons à genoux sur les marches et nous attendons que cela finisse.

J'ai l'impression d'attendre des heures. Le nombre de chauves-souris semble infini. Je suis terrorisée.

Voilà ! Elles sont passées. On n'entend plus rien. Nous attendons longtemps avant de nous relever. Le battement de mon cœur ne parvient pas à revenir à la normale.

Soudain, quelque chose me touche l'épaule et je sursaute. Encore une chauve-souris ? Je n'ose pas bouger.

- C'est moi, dit Simon doucement.

Je relève enfin la tête. Il est devant moi, calme, mais tout pâle.

- J'ai eu la trouille de ma vie.

Ce n'était pas sa voix que j'entendais. C'est comme si sa vraie voix avait été emportée par les chauves-souris. Elle a été transformée par la peur.

- Qu'est-ce qu'on fait ? demande Simon.

- Je n'ai plus trop envie d'affronter les chauves-souris.

- Moi non plus !

Il n'y a rien d'autre à faire que continuer notre route au-delà du rideau. Nous arrivons devant une vieille porte à double battants. Elle est fermée.

Je suis en train de me dire qu'il faudra revenir sur nos pas et retrouver nos amies les chauves-souris quand Simon me montre un endroit précis à droite de la porte. C'est une clef accrochée à un clou.

Nous franchissons la porte. Ensuite, nous longeons un couloir. Au moment précis où nous passons devant une nouvelle porte, un bébé s'est mis à pleurer. Un bébé ! C'est le cri d'un tout petit enfant. Peut-être qu'il est abandonné tout seul ?

On se regarde Simon et moi, et sans réfléchir, nous ouvrons la porte.

Devant nous, une femme noire tente d'endormir son bébé. Un petit bébé de quelques mois à peine.

On a du lui faire peur parce qu'elle nous regarde avec des yeux inquiets. A ses côtés, un homme est couché sur un vieux matelas. Lui aussi, il a eu peur.

L'homme a parlé en premier.

- Ouf ! Nous pensions que vous étiez la police ! C'est vous qui avez crié tout à l'heure ?

Le bébé nous regarde fixement. Il a cessé de pleurer. La pièce ne sent pas bon. Elle n'a plus été aérée depuis longtemps. Une odeur de nourriture flotte dans l'air.

Au fond, j'aperçois une espèce de douche et une toilette.

- Qu'est-ce vous faites là ? j'ose demander.

- Nous venons de Madagascar, répond la femme. Nous n'avons pas de papiers en règle. Ne dites à personne que vous nous avez trouvés dans la tour.

Soudain, Simon et moi, nous nous immobilisons. Dernière nous, par un autre chemin que celui que nous avons emprunté, arrivent des inconnus. On entend clairement la voix d'un homme.

Je dis à la femme : « Prenez votre bébé ! Venez vite ! Des gens arrivent par l'escalier ! ».

- Je crois qu'il s'agit de notre fils, me répond la femme.

- James !

Elle a un sourire.

- Oui. Vous le connaissez ?

- Je n'ai pas vraiment eu le temps de faire sa connaissance.

- Ce n'est pas James, Madame ! J'entends la voix d'un homme ! ajoute Simon.

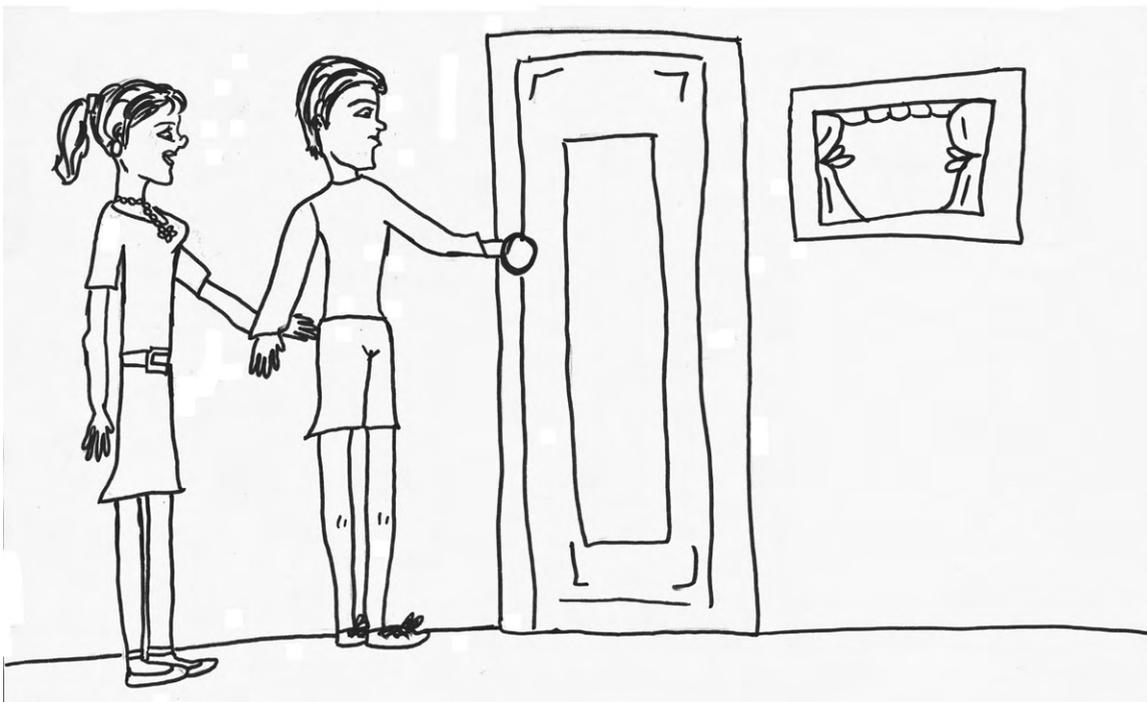
Derrière nous, les bruits se rapprochent. Mon cœur bat vite. Je sens mon sang palpiter dans mon crâne. C'est encore pire que les chauves-souris !

Comme les gens sans-papiers ne réagissent pas, nous ne bougeons plus non plus. Peut-être sont-ils épuisés par le voyage ? Peut-être n'ont-ils plus le courage de se battre ?

Simon et moi, nous observons la porte sans rien dire et sans bouger. Elle est sur le point de s'ouvrir. Et soudain, elle s'ouvre !

Sur James, étonné de nous voir là et puis, sur Monsieur le directeur !

Il n'est pas étonné de trouver les sans-papiers dans la tour de l'école. C'est nous que son regard furieux transperce de part en part.



Chapitre 5

La colère du directeur disparaît après quelques secondes. Son visage se radoucit. Il sourit à tout le monde en brandissant des papiers.

- J'ai une bonne nouvelle !

Et James ajoute : « Maman, Papa ! Nous avons obtenu des papiers provisoires pour rester en Belgique ! ».

- C'est vrai, confirme le directeur. Voilà les papiers. Malheureusement, ils ne sont que provisoires.

- C'est déjà un pas en avant, déclare la maman de James.

Ensuite, le directeur nous demande d'aider à descendre les quelques sacs appartenant à la famille Pakona.

- J'ai trouvé un endroit où les loger !

Les bagages de ces gens qui viennent de si loin sont surtout composés de vêtements et de médicaments pour le bébé. Nous l'aidons avec plaisir !

Nous descendons l'escalier principal. Je me rends compte que Simon et moi, nous avons fait un énorme détour en passant par la bibliothèque.

Le directeur me dit : « J'aurais dû me méfier d'une petite fouineuse dans ton genre, Célia ! ».

En disant cela, il me sourit et il ajoute : « Mais dans la vie, c'est bien d'être curieux ! ».

Devant l'école, il paye le taxi aux Pakona pour qu'ils se rendent dans leur nouvel appartement.

- C'est minuscule mais ce n'est pas trop cher ! précise le directeur.

Seul, James reste avec nous. Nous sommes lundi après-midi. Le directeur nous rappelle que les cours ne sont pas terminés.

Très vite, assis dans son bureau, il nous raconte toute l'histoire.

Vendredi dernier, le père de James est venu voir le directeur. Il lui a raconté qu'ils avaient fait un long voyage depuis Madagascar, lui et sa femme ainsi que leurs enfants James et Sandra qui n'a que 4 mois, pour essayer de trouver du travail en Europe. Madagascar est une île particulièrement pauvre qui se trouve à l'Est de l'Afrique. Ils sont en attente de papiers provisoires pour s'installer en Belgique.

Il a demandé au directeur si son fils pouvait suivre les cours à l'École Jacques Brel.

Le directeur a accepté.

- J'ai besoin de votre adresse pour inscrire James à l'école, a dit le directeur.

- Nous n'avons pas vraiment d'adresse, Monsieur le directeur. Ce soir, par exemple, nous ne savons pas où loger. Nous cherchons mais les loyers sont chers !

C'est alors que le directeur a songé à la vieille tour de l'école. Il se souvenait qu'il y avait des douches et des toilettes.

- J'ai peut-être une idée qui vous dépannera quelques jours !

- Aujourd'hui, nous dit le directeur, je devais visiter un appartement pour les Pakona. C'est la raison pour laquelle, je t'ai menti Célia !

- Je vous pardonne !

- Et toi, James, où étais-tu passé ? a demandé Simon.

- J'étais monté dans la tour apporter de la nourriture à mes parents. Et puis, le directeur est venu me chercher parce qu'il avait reçu la nouvelle de l'arrivée des papiers provisoires.

- Vous êtes un chic type, Monsieur le directeur.

Pour la première fois, je le vois rougir.

- C'est l'heure de retourner en classe, dit-il. Au boulot !

Au moment où nous quittons le bureau du directeur, je lui demande s'il sait qu'une immense bibliothèque se trouve dans la tour.

Au regard qu'il me lance, je comprends qu'il l'ignore.

- Une bibliothèque ? Dans la tour ?

Epilogue

L'appartement de la famille Pakona se trouve à deux pas de chez moi.

Les parents de James tentent de trouver du travail et espèrent recevoir leurs papiers définitifs.

James est devenu un bon copain à Simon et à moi. Nous espérons que sa famille pourra rester en Belgique. Ce n'est pas sûr même si James est un des meilleurs élèves de la classe.

Le directeur semble avoir retrouvé une vie normale. Il n'a plus de secrets à cacher même si comme nous tous, il s'inquiète pour l'avenir de la famille Pakona, des gens sans-papiers.

